



**Tebboune
préside
une réunion
de travail**

P 3

ANTICANCÉREUX

**172 médicaments
produits en Algérie**

P 5

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

**Coup
d'accélérateur
pour le projet
de Timimoun**

P 4

ALGÉRIE-ZAMBIE

(DEMAIN 20H00 À TIZI-OUZOU)

**Les Verts lancent
l'ère Hemdani**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME BAZER SEKHRA
- EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 16H30**

**Ghazalet
Sersou, en pole
position**

P 21

**IL A QUALIFIÉ DEVANT L'AG DE L'ONU LA RÉSISTANCE
PALESTINIENNE DE GROUPE EXTRÉMISTE**

Bourita clone de Netanyahu



*En qualifiant la
résistance
palestinienne
d'extrémiste dans
son discours à l'ONU,
le Makhzen s'est fait
le supplétif du
génocidaire
occupant sioniste qui
continue de
massacrer la
population de Ghaza
et de Cisjordanie.*

LIRE EN PAGE 3

**UN CRIMINEL
DE GUERRE À NEW YORK
« Netanyahu
n'est pas
le bienvenu »**

P 7

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Approvisionnement du marché, pouvoir d'achat et sécurité hydrique au menu

P 2



L'ÉDITO

La 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies a ceci de remarquable qu'elle met sur le tapis – et en jeu – l'un des principes les plus importants auxquels cette même organisation doit son existence au lendemain d'une Seconde Guerre mondiale qui a laissé le monde sens dessus dessous. En effet, le multilatéralisme comme système privilégiant la coopération internationale, 80 ans après sa mise en place, n'a pas montré ses limites, bien au contraire. La preuve, l'ONU constitue toujours, même du point de vue de la forme, la tribune qui réunit chaque année la communauté internationale pour discuter des défis majeurs auxquels aucun pays ni ensemble de pays ne peuvent échapper. En revanche, le principe qui fait la raison d'être de l'ONU est mis à rude épreuve par les guerres prolongées, classiques, par procuration ou hybrides, et les conflits géopolitiques que les instigateurs derrière ont rendus sciemment inextricables. Le Conseil de sécurité, par exemple, a été maintes fois paralysé par le veto

Crise du multilatéralisme

contre le génocide sioniste à Ghaza. Et lorsque l'organe central de l'ONU délibère et adopte une résolution, celui-ci n'exerce pas son pouvoir pour contraindre les assassins des enfants et des femmes palestiniens d'arrêter leurs crimes. Les bourreaux jouissent ainsi de l'impunité au point où même des États parties du Statut de Rome ne peuvent pas exécuter le mandat d'arrêt contre Netanyahu. Le maire de New York a eu, chez lui, l'audace de braver le Premier ministre israélien. Mais cela ne résout en rien la crise de légitimité qui frappe l'organisation onusienne. D'où les questions qui font débat dans les milieux politiques, médiatiques et même dans la rue où les peuples libres manifestent leur rejet des crimes de guerre en Palestine et partout où les forces impérialistes met-

tent les pieds. À quoi servent l'ONU et son Conseil de sécurité à partir du moment où ils ne peuvent pas faire appliquer les résolutions, le droit et la légalité internationaux ? Une telle question, comme d'autres qui mettent en cause la légitimité de l'instance onusienne, est monnaie courante. Le débat s'impose de facto. Ainsi, à l'occasion de l'assemblée de New York, nous avons assisté à une guerre de mots à distance mettant aux prises le S.G. de l'ONU, Antonio Guterres, et le président américain Donald Trump. Le premier, dont le mandat prend fin le 31 décembre 2026, a tiré la dernière cartouche histoire de sauver ce qui reste du multilatéralisme. Guterres a tout débattu sur l'entité sioniste et ses alliés auxquels il a fait porter le chapeau de la situation en Palestine, en Iran et dans tout le Moyen-Orient. Le second, fervent défenseur d'un unilatéralisme débridé qui souffle en même temps la guerre et la paix, y est allé à contre-courant. Comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, Trump reste sourd aux appels de Guterres. On ne sait qui de ces « deux mondes » en conflit aura le dernier mot !

Farid Guellil

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Approvisionnement du marché, pouvoir d'achat et sécurité hydrique au menu

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers liés à la rentrée sociale, à la régulation du marché national et au renforcement des infrastructures stratégiques, notamment dans les domaines du transport ferroviaire et de l'eau.



Les travaux ont débuté par l'examen de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits agricoles et en denrées alimentaires de base. Un exposé présenté au gouvernement a porté sur les différentes mesures réglementaires et opérationnelles mises en place à l'occasion de la rentrée sociale, dans le cadre d'un dispositif fondé sur l'anticipation et la veille. Ce dispositif vise à assurer une régulation efficace du marché et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers notamment la garantie des stocks, la maîtrise des flux de

produits et le renforcement des opérations de contrôle à l'échelle nationale. Dans ce cadre, le gouvernement a souligné la nécessité de poursuivre le soutien au secteur agricole et de renforcer l'accompagnement des agriculteurs à l'ensemble des étapes de la production et de la commercialisation, à travers les différentes filières. L'objectif affiché est de consolider les capacités de production nationale et de contribuer à une meilleure stabilité de l'approvisionnement du marché.

DES PROJETS STRATÉGIQUES DANS LE FERROVIAIRE ET L'HYDRAULIQUE

La réunion a également porté sur les préparatifs du lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa à In Salah et Tamanrasset. Ce projet intervient en application des directives du président de la République formulées lors de la réunion du Conseil des ministres du 6 septembre 2026. Le président de la République avait alors souligné le caractère stratégique de cette

liaison ferroviaire, considérée comme une priorité nationale, en appelant à concentrer les efforts nécessaires pour assurer sa réalisation dans les délais impartis. La mise en service de la ligne est prévue à l'horizon de la fin 2028. Sur le volet de la sécurité hydrique, le gouvernement a suivi un exposé du ministre de l'Hydraulique sur l'état d'avancement des travaux complémentaires destinés à raccorder le rejet de la station de dessalement d'eau de mer d'El Tarf. Cette opération doit permettre une exploitation optimale de la station et contribuer à améliorer l'alimentation en eau potable des populations des wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma. Le gouvernement s'est également penché sur le projet de réalisation d'un canal de transfert d'eaux brutes reliant le barrage de Oued Djedra au barrage d'Ain Dalia. Cette infrastructure est destinée à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable de plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras.

Ania N.

SESSION PARLEMENTAIRE 2026 - 2027

La Commission de l'éducation et de la formation fixe son programme de travail

La Commission de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses a tenu, hier, une réunion consacrée à l'élaboration et à l'adoption de son programme de travail pour la session parlementaire 2026-2027.

Présidée par Anrab Sidi, président de la commission, la réunion a été consacrée à l'examen des principaux axes devant structurer l'activité de la commission au cours de la nouvelle session parlementaire. À cette occasion, les membres de la commission ont pris connaissance des grandes lignes du programme de travail présenté par son président. Celui-ci prévoit notamment l'organisation de séances d'audition avec les ministres chargés de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que des Affaires religieuses et des Wakfs. Ces auditions auront pour objectif de s'informer sur la situation des secteurs relevant de la compétence de la commission, d'examiner leurs perspectives et d'évaluer leur fonctionnement et leurs performances. Le programme présenté prévoit également l'organisation de journées parlementaires et d'étude consacrées, dans un premier temps, aux secteurs de la formation professionnelle et de l'emploi, ainsi qu'à celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces rencontres devraient permettre d'approfondir les échanges et de recueillir les contributions des différents acteurs concernés. Dans le même contexte, le président de la commission a annoncé la programmation de visites d'information dans plusieurs wilayas du pays. Des rencontres et

séances d'échange avec les partenaires sociaux, les organisations syndicales, les associations ainsi que certaines structures relevant des ministères dont les secteurs entrent dans le champ de compétence de la commission sont également prévues. À l'issue de la présentation, les membres de la commission ont pris part au débat en

formulant plusieurs propositions et observations visant à enrichir le projet de programme de travail. Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer l'action de la commission et de contribuer à la réalisation des objectifs fixés pour la session parlementaire 2026-2027.

Sarah O.

CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LOCALES

12 881 dossiers de déclaration collective pour les APC et 672 pour les wilayas

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu publique sa première évaluation de l'opération de retrait des dossiers de déclaration collective de candidature aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre 2026. Le bilan couvre la période allant jusqu'au 23 septembre 2026 à 11h30. Pour les élections des Assemblées populaires communales, l'ANIE fait état de 12.881 dossiers de déclaration collective de candidature retirés et distribués à tra-

vers les 1 541 communes du pays. Parmi ces dossiers, 12 557 ont été retirés sous l'égide de partis politiques, répartis entre 34 partis. 20 autres dossiers ont été retirés sous l'égide de coalitions de partis politiques, tandis que 304 dossiers concernent des listes indépendantes, réparties à travers 214 communes. Le nombre total de formulaires de souscription individuelle de signatures retirés pour les élections communales s'élève, par ailleurs, à 2 973 261 formulaires. L'ANIE fait également état de cinq dossiers déposés sous l'égide de partis politiques.

S'agissant des Assemblées populaires de wilaya, le bilan fait état de 672 dossiers de déclaration collective de candidature retirés à travers 69 wilayas. Sur ce total, 644 dossiers ont été retirés sous l'égide de partis politiques, représentant 31 partis. Trois dossiers ont été retirés sous l'égide de coalitions de partis, tandis que 25 dossiers concernent des listes indépendantes, réparties dans 21 wilayas. Le nombre de formulaires de souscription individuelle de signatures retirés pour les élections des APW s'établit, quant à lui, à 536 389 formulaires.

S. O.

SECTEUR DE LA JUSTICE

13 nouveaux tribunaux de commerce spécialisés bientôt installés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a annoncé l'installation prochaine de 13 nouveaux tribunaux de commerce spécialisés, portant à 25 le nombre total de ces juridictions à l'échelle nationale. S'exprimant devant la presse en marge de sa visite dans la wilaya d'Oran, le ministre a indiqué qu'un décret avait été publié afin de renforcer le réseau des tribunaux de commerce spécialisés par 13 nouvelles structures. Leur installation officielle est prévue « dans les prochains jours ». Cette mesure intervient, selon le ministre, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'élargir le réseau de ces juridictions à différentes régions du pays. Lotfi Boudjemâa a également précisé que des magistrats spécialisés dans les affaires commerciales ont été formés afin d'assurer le fonctionnement de ces nouvelles structures judiciaires, notamment dans les régions qui ne disposent pas encore de tribunaux de commerce spécialisés. Le ministre a, par ailleurs, souligné le rôle de ces juridictions dans l'accompagnement du développement économique du pays. La croissance de l'activité commerciale nécessite, selon lui, une justice disposant de magistrats maîtrisant les problématiques et les contentieux liés au commerce. L'extension du réseau vise ainsi à favoriser une prise en charge judiciaire spécialisée des litiges commerciaux, dans un contexte marqué par le développement des activités économiques et la nécessité d'adapter l'appareil judiciaire aux nouvelles exigences du monde des affaires.

S. O.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Le suivi des approvisionnements renforcé

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a tenu une réunion avec le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et plusieurs opérateurs du secteur des industries agroalimentaires, consacrée à l'approvisionnement du marché en produits de large consommation. Selon un communiqué du ministère, « cette rencontre a été consacrée au suivi de l'approvisionnement et à la régulation du marché national, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation ». Les participants ont, à cette occasion, insisté sur « la nécessité de garantir la régularité de l'approvisionnement et la disponibilité des produits, tout en renforçant les mécanismes de suivi préventif des niveaux de stocks de produits de consommation ». La réunion a également porté sur « les préparatifs du mois de Ramadhan, avec pour objectif d'anticiper les besoins du marché et de contribuer à assurer une disponibilité suffisante des produits durant cette période », a-t-elle conclu.

L. Z.

IL A QUALIFIÉ DEVANT L'AG DE L'ONU LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE DE GROUPE EXTRÉMISTE

Bourita clone de Netanyahu

En qualifiant la résistance palestinienne d'extrémiste dans son discours devant la 81e Assemblée générale de l'ONU, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a finalement défini le camp du Maroc qui a choisi de se faire le supplétif du génocidaire et de l'occupant qui continue de massacrer la population de Ghaza et en Cisjordanie.



C'est une attitude des plus hypocrites pour un régime marocain qui a normalisé ses relations avec l'entité sioniste mais continue de claiçonner que la cause palestinienne est une question primordiale pour sa diplomatie et sa politique étrangère. Et ce qui prouve le rôle abject joué par le makhzen et sa diplomatie est qu'il intervient où le monde a ouvert les yeux sur les atrocités commises par l'entité sioniste à Ghaza et en Cisjordanie. Ce discours intervient également au moment où l'entité sioniste essuie un échec retentissant à Ghaza où elle a subi de grandes pertes militaires et au moment où elle commence à perdre ses soutiens auprès des puissances occidentales. Le régime marocain devient un bras de l'entité sioniste pour l'occupation à Ghaza. Avec une essence qui suinte la trahison à mille lieues, le régime marocain donne chaque jour un peu plus à l'entité sioniste, les gages de sa servilité et de sa soumission. C'est un discours qui est une véritable déclaration caution aux crimes commis par l'entité sioniste. En faisant sien le récit sioniste qui qualifie la résistance palestinienne d'extrémisme, Bourita a réaffirmé l'enga-

gement du Maroc à rejoindre la prétendue « Force internationale de stabilisation de Ghaza », une force de soutien à l'occupant dont la création s'inscrit dans le cadre du plan Trump. Bourita a notamment assumé un combat contre les forces de la résistance palestinienne. Il a annoncé à la tribune de l'ONU d'envoyer des officiers marocains et de les déployer pour la sécurité intérieure pour des missions d'espionnage dans le but de démanteler les structures de la résistance, rien que ça. Actuellement, c'est un contingent de 5000 hommes des forces armées royales qui ont été déployés dans les zones où la résistance palestinienne continue la lutte. Ils sont utilisés comme bouclier pour protéger les arrières des unités de l'entité déployées dans certaines zones de Ghaza. De plus, il a envoyé plusieurs équipes de médecins et infirmières de ses unités de santé militaire pour renforcer les unités médicales des hôpitaux israéliens qui sont sur le pied de guerre depuis le déclenchement de la guerre avec l'Iran et l'agression contre le sud Liban.

LE MAROC FORCE DE PAIX, VRAIMENT ?

Dans son exercice devant l'AG de l'Onu, Bourita a voulu présenter le Maroc comme une force de paix et de justice dans le monde alors qu'il occupe le Sahara occidental depuis 1975 et refuse toute voie de solution juste et équitable au problème conforme à la légalité internationale. Le clou de son laïus est quand il a appelé la communauté internationale à redéfinir ses priorités dans la lutte contre les groupes armés non étatiques (GANE). Et quand on analyse ses propos on découvre qu'il englobe dans ces groupes, le Front Polisario, la résistance palestinienne et tous ceux qui luttent pour l'indépendance de leurs pays.

Il omet dans ce cadre de citer les groupes terroristes, qu'il arme et qu'il assiste notamment dans la région du Sahel. Il doit savoir que Ghaza est le tombeau des prétentions de l'entité sioniste qui a subi des pertes qui resteront gravées dans la mémoire de ses soldats. L'entité sioniste, ses nombreuses tentatives de noyauter la résistance palesti-

nienne a échoué. Ghaza, est aujourd'hui un symbole de résistance à l'occupation sioniste et elle ne sera jamais un refuge sûr pour les colons ni pour les agents sionistes. Bourita semble ignorer le cri d'alarme poussé par la députée Nabila Mounib du parti social unifié (PSU), qui avait du perchoir du parlement marocain affirmé que l'entité sioniste a préparé un plan de partition de son pays en six micro-états. Il a ignoré cet appel au secours d'une patriote sincère pour se jeter dans les bras de celui qui va, dans un proche avenir, creuser la tombe de l'actuel royaume alaouite même s'il se tremoussera jusqu'à n'en plus pouvoir et fera des courbettes à se tordre l'échine. La députée européenne franco-palestinienne Rima Hassane n'a pas manqué de démonter tout le récit de la diplomatie marocaine qui continue de se vanter d'être le principal soutien de la cause palestinienne. Elle a rappelé au Maroc sa véritable nature et la réalité historique de ses liens avec l'entité sioniste. - Le Maroc a trahi les « frères » arabes en informant Israël des préparatifs militaires arabes, permettant à Tsahal de gagner la guerre des Six Jours en 1967. « La communauté marocaine est la deuxième plus importante en Israël. - Israël est le troisième fournisseur militaire du Maroc. - Production de drones kamikazes israéliens au Maroc. Tsahal s'entraîne au Maroc. - La normalisation est rejetée par une majorité du peuple marocain, mais la dynamique est bien lancée par la grâce de M6 et le Makhzen », a-t-elle soutenu.

Bourita, le bouffon du roi, dont l'image enfoncé dans un fauteuil et le regard perdu dans le vide lors de la signature des accords prévoyant l'échange d'ambassadeurs avec l'entité sioniste aurait du se taire, mieux encore il aurait du se soustraire à la vue de l'humanité au lieu de déblatérer du haut de la tribune du siège des Nations unies.

Slimane B.

VOIX DU MULTILATÉRALISME, DES CAUSES JUSTES ET DE LA PAIX DANS LE MONDE

Le dada de l'Algérie à l'ONU

L'Algérie participe au débat général de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) qui a débuté, mardi à New York, avec une délégation conduite par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf. Cet événement est placé sous le thème "Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Mardi, en marge de ces travaux, Ahmed Attaf a participé à la réunion consultative des ministres arabes des Affaires étrangères, au cours de laquelle il a souligné la nécessité de relancer l'action arabe commune dans un contexte international marqué par une application sélective des décisions de la légalité internationale et dans lequel les pays de la région paient le prix de l'absence de solutions politiques, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, Ahmed Attaf a souligné "l'importance d'œuvrer pour que la question palestinienne soit réinscrite en tête de l'agenda international, de ne pas la réduire à sa dimension

humanitaire et de faire face aux mesures visant à compromettre la possibilité d'établir un État palestinien conformément à la légalité internationale", précise le communiqué. "L'Algérie refuse que la région arabe devienne le théâtre de guerres par procuration, notamment au regard de l'escalade en cours dans le Golfe arabe", a soutenu Ahmed Attaf, insistant sur "l'urgence de traiter les crises qui secouent le Soudan, le Yémen, la Somalie et la Libye, de préserver leur unité, de soutenir les solutions politiques nationales et de rejeter les ingérences extérieures dans leurs affaires".

"Notre région n'a pas besoin de nouvelles promesses, mais de mesures concrètes et que l'on s'attaque aux causes profondes des crises qui la secouent", a martelé le ministre d'État. Dans cette perspective, l'Algérie souhaite que la présence arabe à la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies soit "une présence unie, active et agissante, une présence qui défend nos droits et s'attache au droit international tout en ouvrant les portes au dialogue et aux solutions politiques", a insisté Ahmed Attaf. La participation algérienne à la 81e session de l'AGNU s'inscrit dans le cadre de l'engagement constant de l'Algérie, sous la

conduite du président Abdelmadjid Tebboune, à renforcer la coopération multilatérale et à promouvoir des solutions justes et durables aux différents défis et crises sur les scènes régionale et internationale, explique le communiqué du ministère.

Elle vise également à mettre en avant "les efforts soutenus consentis par l'Algérie au niveau national dans les domaines économique et social, notamment l'accélération de la transition énergétique, la gestion des ressources en eau, la santé, l'éducation et l'enseignement supérieur, ainsi que les initiatives lancées en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans plusieurs pays du

Sahel et en Afrique en général", souligne le communiqué.

La même source fait savoir que la participation de l'Algérie à cette échéance onusienne sera aussi marquée par l'organisation d'une série de réunions, de rencontres et de consultations avec nombre de pays frères et amis, ainsi qu'avec de hauts responsables de l'ONU, pour "poursuivre la coordination et échanger les vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale, tout en mettant en avant le rôle que joue l'Algérie, aux niveaux régional et international, dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement". Le communiqué

du ministère précise que "le débat général devrait porter sur un ensemble de questions et de défis auxquels est confrontée la communauté internationale, notamment les questions liées à la paix et à la sécurité dans différentes régions du monde et le renouvellement de l'engagement en faveur du multilatéralisme, particulièrement face à la persistance de pratiques qui sapent le droit international, les droits de l'Homme et la coopération économique internationale et aux difficultés auxquelles sont confrontés les pays en développement dans la réalisation des Objectifs de développement durable".

M. R.

FINALISATION DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL RELATIF AU GUICHET UNIQUE Tebboune préside une réunion de travail

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au guichet unique et à son entrée en service, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion de travail consacrée à la finalisation du décret présidentiel relatif au guichet unique et à son entrée en service, en vue d'imprimer une nouvelle dynamique à l'investissement, à travers la simplification de ses procédures et le renforcement du climat des affaires », lit-on dans le communiqué.

R. N.



COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

Coup d'accélérateur pour le projet de Timimoun

Les moyens d'accélérer la réalisation du projet agricole d'investissement dans la wilaya de Timimoun, dans le cadre du partenariat algéro-italien, ont été l'objet d'échanges entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, qu'il a reçue, mardi après-midi.



Le communiqué du ministère qui donne l'information ajoute que lors de cette rencontre, tenue en présence du wali de Timimoun et de cadres du ministère, les échanges ont également porté sur les moyens de renforcer la coordination entre les deux parties pour la concrétisation de ce projet conformément aux objectifs fixés. Il s'agit d'objectifs liés à la création d'emplois et de revenus et à l'exportation vers les pays du continent. À cette occasion, Saïd Sayoud a rappelé "la profondeur des relations entre l'Algérie et l'Italie et la solidarité des liens unissant les peuples des deux pays". Le communiqué précise que les deux par-

ties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir les perspectives de partenariat, notamment dans le domaine du transport maritime, à travers la formation, l'échange d'expertises, le renforcement de la coopération dans la maintenance des navires et le développement des partenariats entre les entreprises et les acteurs du secteur". Pour rappel, le coup d'envoi de la première campagne de moisson de blé, sur une superficie de 1.600 hectare (ha) dans le cadre du projet algéro-italien de production de céréales et de légumineuses. L'ambition affichée est d'atteindre, dès la prochaine saison agricole, un rendement estimé à 60 quintaux/hectare, en tirant parti de l'expérience acquise lors de l'actuelle saison. Il s'agit, selon les spécialistes, d'une séquence essentielle pour structurer les futures surfaces de production. Le mégaprojet

de 420 millions d'euros vise à positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans la production de denrées stratégiques. Il s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité alimentaire et à produire des céréales, légumineuses et fourrages de qualité. S'étendant sur une superficie globale de 36.000 ha, cet investissement est le fruit d'un partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI) et le groupe italien Bonifiche Ferraresi (BF), selon la règle 51/49 %. Il découle des orientations du Plan Mattei dont il traduit en même temps les progrès réalisés dans sa mise en œuvre. Il témoigne de la profondeur de la coopération algéro-italienne dans le domaine agricole. Au-delà de ce projet, il y a une volonté commune d'accélérer la concrétisation des projets stratégiques conjoints, susceptibles d'asseoir un nouveau modèle de coopération entre les deux

rives de la Méditerranée. Autre domaine de coopération qui paraît fructueux : le transport maritime. En août dernier, une nouvelle liaison maritime entre le port d'Annaba et le port de Civitavecchia, à Rome (Italie), a été ouverte afin de faciliter les déplacements des citoyens algériens et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Cette ouverture est intervenue dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports visant notamment à faciliter les déplacements des citoyens et des membres de la communauté nationale à l'étranger, tout en renforçant le réseau de transport et les liaisons maritimes entre l'Algérie et l'Europe. Les sources algériennes avaient expliqué que cette desserte doit contribuer à répondre à la demande croissante en matière de transport maritime entre l'Algérie et l'Italie, tout en offrant davantage de possibilités de déplacement aux citoyens et aux membres de la diaspora algérienne, tout en renforçant les ponts de communication entre les deux rives de la Méditerranée. Plus globalement, récemment, les données Eurostat-office statistique de l'Union européenne relayées par l'agence italienne Nova, ont fait ressortir que les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie ont atteint près de 6,78 milliards d'euros au premier semestre 2026.

M'hamed Rebah

SOLIDARITÉ NATIONALE

Plus de 600 postes en CDI ouverts au recrutement

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, hier, l'ouverture d'une opération de recrutement externe au profit de 684 agents contractuels, dans le cadre de contrats à durée indéterminée (CDI) et à temps plein. Les dossiers de candidature devront être déposés auprès des établissements et administrations concernés à partir du dimanche 27 septembre en cours, dans un délai maximal de 20 jours à compter du début de l'opération. Les postes proposés sont ouverts au niveau de plusieurs structures relevant du secteur, notamment l'administration centrale, les Directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) des wilayas, les établissements spécialisés, les centres nationaux de formation, les établissements « Diar Errahma », ainsi que les centres nationaux d'accueil des femmes victimes de violences et des femmes en situation difficile. Le recrutement concerne également le Centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance, ainsi que les services des équipes mobiles d'intervention d'urgence. L'opération sera organisée sous forme de concours sur la base d'épreuves professionnelles, avec une répartition des postes selon les différents grades et profils précisés dans l'avis de recrutement. Le ministère a précisé, dans ce cadre, que « les conditions d'accès varient en fonction de chaque poste de travail, invitant ainsi les candidats à consulter le document dédié afin de prendre connaissance des conditions particulières exigées pour chaque grade et chaque fonction. Les détails relatifs à la répartition des 684 postes, ainsi que les conditions spécifiques d'accès à chaque emploi et les pièces constitutives du dossier de candidature, sont disponibles dans les documents mis à la disposition des candidats par le ministère.

L.Zeggane

AADL

Des locaux commerciaux mis aux enchères à Médéa, Blida et Aïn Defla

Plusieurs centaines de locaux à usage commercial et de services, répartis dans plusieurs communes des wilayas de Médéa, Blida et Aïn Defla, ont été mis en vente aux enchères par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Selon l'annonce publiée par l'agence, l'opération concerne notamment « 35 locaux à usage commercial et cinq locaux à usage de services, réalisés au niveau de la cité des 320 logements à Béni Slimane, dans la wilaya de Médéa ». À cela s'ajoutent « trois locaux à usage commercial situés dans la cité des 300 logements de Béni Slimane ».

Dans la wilaya de Blida, l'AADL met aux enchères « 145 locaux au niveau de la cité des 2.000 logements de Sidi Serhane, ainsi que 794 locaux commerciaux réalisés dans le cadre du programme de location-vente à la cité des 5.000 logements de Sidi Serhane ». L'opération concerne également « 208 locaux à usage commercial au niveau de la cité des 2.100/4.500 logements de Bouinan », dans la wilaya de Blida. Par ailleurs, dans la wilaya d'Aïn Defla, l'agence met en vente aux enchères 83 locaux à usage commercial au niveau de la cité des 800 logements d'El Attaf. Elle a également annoncé la cession de sept locaux commerciaux situés à la cité des 1.200 logements d'El Attaf.

L. Z.

RÉALISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

Les autorités mettent les gros moyens

Le projet de la ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset en passant par Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah constitue le nouveau projet du siècle et il n'est pas moins important que celui de Gara Djebilet, avait fait savoir le président Abdelmadjid Tebboune, lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée en avril dernier. Il entrera en service à la fin de l'année 2028, avait-il annoncé. Le suivi des préparatifs en cours en vue du lancement du projet de ligne ferroviaire reliant El-Meniaa à Tamanrasset, à travers les tronçons Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa (495 km), El Meniaa-Point kilométrique 216 et Tamanrasset-Moulay Lahcen (213 km) a fait l'objet, ce mardi, d'une réunion présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui. Selon un communiqué du ministère, des exposés ont également été présentés sur le plan d'action relatif au lancement des travaux, notamment pour ce qui est des chantiers et leur niveau de préparation, ainsi que sur les mesures prises et les facilités accordées au niveau local pour accompagner le projet dans les wilayas concernées et contribuer à lever les obstacles sur le terrain. Dans ce contexte, le ministre a rappelé l'importance stratégique que revêtent les projets ferroviaires, notamment la ligne Alger-

Tamanrasset, soulignant la nécessité d'accélérer l'achèvement des procédures restantes au niveau desdits tronçons dans les plus brefs délais. Il a également appelé les différents acteurs et entreprises à renforcer la coordination et le suivi et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, afin de permettre le lancement effectif des chantiers dans les délais impartis, selon la même source. La réunion s'est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux et des PDG et DG des entreprises de réalisation et des bureaux d'études nationaux chargés des études et du suivi, à savoir l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), l'entreprise Infra Rail, les entreprises Cosider Travaux publics et Cosider Ouvrages d'art, la Société nationale des travaux publics (SNTP), l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (Infrafer), la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'Est (Sero-Est), la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), les bureaux d'études "Seti Rail" et "Saeti", et le Laboratoire des travaux publics de l'Est (LTPE). Des représentants de l'entreprise "GCB" et des entreprises chinoises "CRCC" et "CCECC", ainsi que les directeurs des travaux publics des

wilayas d'El Meniaa, Ghardaïa, Ouargla et Laghouat étaient également présents. Au début de ce mois, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le président Tebboune a instruit le gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin que les sociétés et entreprises nationales contribuent effectivement à augmenter la production à tous les niveaux, en vue de répondre aux besoins liés à l'équipement des grandes infrastructures en différents biens et services, pour poursuivre la consolidation de l'économie nationale et s'éloigner davantage d'une politique d'importation non étudiée et sans objectif. Pour les experts, en traversant notamment Laghouat, Ghardaïa, El Menia et In Salah, la ligne ferroviaire agira comme un corridor économique et stratégique qui redessiner la carte économique du pays, en reliant les régions du Nord et du Sud et en stimulant les activités industrielles, minières, agricoles et commerciales. Ils estiment que l'investissement dans les lignes ferroviaires du Sud va créer de nouvelles chaînes de valeur en reliant la production nationale aux marchés africains. Ils font remarquer que la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset offre l'opportunité de développer des capacités industrielles durables dans plusieurs secteurs.

M. R.

ANTICANCÉREUX

172 médicaments produits en Algérie

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans le développement de sa production pharmaceutique nationale.

Pas moins de 11 établissements pharmaceutiques, dont le groupe public Sidal, fabriquent actuellement 172 produits destinés au traitement du cancer, permettant au pays d'assurer, pour la première fois, la totalité de la liste des médicaments anticancéreux sous forme sèche. Cette annonce a été faite par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, lors du 2e Congrès international du patient atteint de cancer, organisé mardi passé à l'hôtel El-Aurassi. Le ministre a mis en avant cette progression de la production nationale, qu'il considère comme un levier important pour améliorer la prise en charge des patients et renforcer la sécurité sanitaire du pays. Avec les 172 produits désormais fabriqués localement par les 11 établissements pharmaceutiques actifs dans ce domaine, « l'Algérie assure, pour la première fois, à 100 %, la production de la liste des médicaments anticancéreux sous forme sèche », a précisé Kouidri.

11 ÉTABLISSEMENTS MOBILISÉS, D'AUTRES PROJETS EN COURS

La montée en puissance de la production nationale ne se limite pas aux capacités actuellement opérationnelles. Plusieurs autres projets sont en cours de réalisation, notamment dans la production locale de matières premières pharmaceutiques, un segment appelé à renforcer davantage l'intégration de la filière et à réduire sa dépendance aux approvisionnements extérieurs. Le ministre a souligné que cette évolution s'inscrit dans une démarche visant à réduire progressivement le recours aux importations, particulièrement pour les traitements anticancéreux prioritaires, tout en consolidant les capacités nationales de fabrication. Le développement de cette industrie doit également s'appuyer sur l'investissement et les partenariats. Dans ce cadre, le ministère entend faciliter l'accès des investisseurs au secteur et encourager les partenariats nationaux et internationaux. L'accompagnement des investisseurs, la simplification des procédures ainsi que le transfert de technologies



figurent parmi les principaux leviers retenus pour soutenir cette dynamique. Sur le plan réglementaire, le ministre a rappelé la mise en place d'un « couloir vert » destiné à accélérer l'enregistrement des médicaments anticancéreux fabriqués localement. Cette mesure vise à accompagner l'essor de la production nationale et à faciliter l'accès des patients aux traitements produits en Algérie. Le département de l'Industrie pharmaceutique prévoit également de favoriser le développement des essais cliniques, à travers des facilitations réglementaires et administratives conformes aux normes internationales. L'objectif est ainsi de renforcer l'écosystème pharmaceutique national en agissant à la fois sur la production, l'investissement, l'innovation et l'évaluation des nouvelles thérapeutiques.

UN COMITÉ INTERSECTORIEL POUR PASSER DE LA STRATÉGIE À L'ACTION

La mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer à l'horizon 2035 franchira prochainement une nouvelle étape avec la création d'un comité intersectoriel de pilotage. L'annonce a été faite à Alger par le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr Adda Bounedjar, en marge du 2e Congrès international du patient atteint de cancer. Cette instance réunira des représentants de plus de quatorze secteurs, parmi lesquels la Santé, l'Industrie pharmaceutique, le Travail, l'Intérieur, les Finances et la Solidarité. Sa principale mission sera d'assurer la mise

en œuvre concrète de la stratégie élaborée par la Commission nationale. Le document stratégique est l'aboutissement des assises nationales tenues les 3 et 4 mai 2025. Il a ensuite été présenté lors d'un Conseil interministériel le 27 mai de la même année, avant d'être débattu en Conseil de gouvernement deux jours plus tard. La stratégie a finalement été adoptée en Conseil des ministres le 3 juin. À terme, le dispositif sera complété par des comités sectoriels, sur le modèle de l'organisation déjà engagée au niveau du ministère de la Santé. L'objectif est d'assurer un suivi plus opérationnel des différentes mesures et de traduire les orientations arrêtées dans des actions concrètes sur le terrain. La stratégie nationale s'articule autour de plusieurs priorités majeures, portant notamment sur la prévention, le dépistage, le diagnostic, l'amélioration du parcours du patient, ainsi que la formation et la recherche.

RÉDUIRE LA MORTALITÉ, L'OBJECTIF PRIORITAIRE

Cette nouvelle organisation intervient dans un contexte marqué par une progression attendue du nombre de cas de cancer en Algérie. Les estimations habituellement avancées font état de 57 000 à 60 000 nouveaux cas chaque année. Les données de Globocan publiées en août dernier font toutefois état d'un chiffre supérieur à 70 000 cas. Pour le Pr Bounedjar, la réalité se situerait entre 60 000 et 65 000 nouveaux cas annuels, en tenant compte notamment des wilayas à population moyenne. Au-delà des écarts entre

les différentes estimations, le responsable souligne surtout la tendance à la hausse qui se dessine à l'échelle mondiale. L'Organisation mondiale de la santé prévoit en effet une augmentation de plus de 50 % du nombre de cancers à l'horizon 2040. Une évolution qui, selon le Pr Bounedjar, constitue une tendance mondiale sur laquelle « aucun pays n'a de prise ». Face à cette perspective, l'enjeu est double : poursuivre l'amélioration de la prise en charge des patients tout en agissant sur la mortalité. « Notre défi, au moins à court et moyen terme, est de réduire la mortalité », a insisté le président de la Commission nationale, en rappelant l'objectif fixé par l'OMS d'une réduction de 2 %. Ce cap repose notamment sur le renforcement du dépistage des cancers les plus fréquents, particulièrement ceux du sein, du côlon-rectum et du col de l'utérus, ainsi que du poumon. L'identification précoce de la maladie constitue, selon les données présentées lors du congrès, un facteur déterminant dans les chances de survie et l'efficacité des traitements. Le cancer du sein, lorsqu'il est détecté précocement et pris en charge avec des thérapies innovantes, affiche désormais un taux de survie à cinq ans proche de 100 %. Pour le cancer du côlon, tous stades confondus, ce taux atteint 70 %, tandis qu'il s'établit à 50 % pour le cancer du poumon. Le Pr Bounedjar a également mis en avant l'importance des mesures de prévention et des recommandations issues des assises nationales, notamment celles portant sur le renforcement de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), dans le cadre de la prévention du cancer du col de l'utérus. « La volonté politique est là, mais il faut de l'exécution pour obtenir des résultats », a-t-il insisté, soulignant ainsi l'importance du passage de l'adoption de la stratégie à sa mise en œuvre effective sur le terrain.

Ania N.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Plus de 2,7 quintaux de kif traité saisis aux frontières avec le Maroc

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont déjoué, durant la période du 16 au 22 septembre 2026, des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 73 kilogrammes de kif traité à travers les frontières avec le Maroc et arrêté 38 narcotrafiquants, selon le bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP. Les opérations menées à travers les différentes Régions militaires ont également permis la saisie de 58 kg de cocaïne et de 136 538 comprimés psychotropes. À Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar, Illizi et In Salah, 134 personnes ont été arrêtées. Les forces de l'ANP ont également saisi 30 véhicules, 192 groupes électrogènes, 128 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange brut d'or, de pierres et des équipements utilisés dans l'orpaillage illégal. Dans des opérations distinctes, 12 autres personnes ont été arrêtées et un pistolet automatique, quatre fusils de chasse, 10.150 litres de carburant, 20 quintaux de tabac et six tonnes de produits alimentaires destinés à la contrebande ont été saisis. Par ailleurs, les Garde-côtes ont secouru 320 personnes à bord d'embarcations artisanales lors de tentatives d'émigration clandestine au large des côtes nationales. 717 migrants clandestins de différentes nationalités ont également été arrêtés à travers le territoire national.

A. N.

PLATEFORME NUMÉRIQUE MISE EN SERVICE

« Mourafiqoukom » pour accompagner la scolarité des élèves à besoins spécifiques

Une nouvelle plateforme numérique destinée aux parents d'élèves aux besoins spécifiques, scolarisés dans les établissements d'enseignement spécialisés pour personnes présentant une déficience auditive ou visuelle, est désormais opérationnelle. Appelée « Mourafiqoukom », cette plateforme vise à simplifier les démarches administratives et pédagogiques et à renforcer le lien entre les familles et les établissements spécialisés. Selon une vidéo explicative publiée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme sur sa page Facebook, ce nouvel espace numérique doit permettre aux parents de suivre

plus facilement et régulièrement la scolarité de leurs enfants et d'accéder à plusieurs services depuis une même plateforme. Cette plateforme regroupe plusieurs services répondant aux besoins des parents. Elle leur permet notamment d'obtenir les documents et certificats scolaires disponibles, en particulier le certificat de scolarité, avec la possibilité de les télécharger ou de les imprimer selon les besoins. Les parents peuvent également suivre le parcours scolaire de leur enfant de manière plus claire et régulière. La plateforme leur donne accès aux notes, aux observations pédagogiques et aux résultats obtenus au cours du trimestre. Les relevés de notes

peuvent également être téléchargés et conservés. Le suivi de la présence scolaire figure également parmi les fonctionnalités proposées. Les parents peuvent ainsi consulter régulièrement les informations relatives à la présence et aux absences de leurs enfants, leur permettant de rester informés de leur scolarité.

DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DÉMATÉRIALISÉES

Cette plateforme permet également d'effectuer plusieurs démarches administratives à distance.

Le parent peut notamment introduire une demande de transfert de son enfant d'un établissement spécialisé

à un autre et suivre électroniquement l'état d'avancement de sa demande ainsi que les différentes étapes de son traitement. La plateforme intègre aussi des services liés à la réintégration, à l'orientation, à la réorientation et aux recours. Les parents peuvent par ailleurs consulter les annonces et les informations pédagogiques relatives à la scolarité de leurs enfants. Pour accéder aux différents services proposés, le parent doit créer un compte sur la plateforme et y rattacher ses enfants. Une fois cette étape effectuée, il pourra accéder aux documents, résultats scolaires et autres prestations numériques disponibles.

A. N.

NOUREDDINE OUADAH SUR L'INNOVATION :

« Un levier essentiel pour la compétitivité des entreprises »

L'innovation constitue désormais un levier essentiel pour renforcer la compétitivité des entreprises algériennes et assurer leur pérennité, notamment à travers le développement de solutions, de produits et de modes de fonctionnement intégrant les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

C'est ce qu'a souligné, mardi à Alger, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah. Intervenant à l'ouverture de la première édition du Sommet de l'excellence, de la durabilité et de la responsabilité (ESG2026), le ministre a estimé que l'innovation représente un « facteur essentiel » pour améliorer la compétitivité des entreprises et soutenir leur durabilité, en leur permettant d'adapter leurs activités aux mutations de l'économie nationale. Nouredine Ouadah a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité d'encourager et de financer l'innovation afin d'en faire une composante des « pratiques quotidiennes » des entreprises. Il a également mis en avant le rôle de la gouvernance, considérée comme un élément central des critères ESG, une bonne gouvernance contribuant notamment à renforcer le respect des exigences environnementales



et sociales.

VERS DE NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Le ministre a également appelé à privilégier de nouveaux modes de financement prenant en compte l'impact environnemental et social des projets. Il a souligné l'importance de soutenir l'innovation et la recherche scientifique afin de dépasser les mécanismes de financement traditionnels, principalement fondés sur la rentabilité économique, au profit d'approches intégrant également l'impact des projets sur la société et l'environnement. Dans cette perspective, il a plaidé pour davantage de confiance envers les jeunes, les ingénieurs, les étudiants et les diplômés universitaires, tout en appelant les établissements financiers à développer des mécanismes de financement adaptés aux projets à impact.

L'Algérie œuvre aujourd'hui à soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat ainsi que les micro-entreprises et les start-up, tout en renforçant leur interaction avec les institutions financières, a-t-il ajouté.

L'ESG, UN ENJEU POUR L'ACCÈS AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, a qualifié l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de « choix stratégique et économique » susceptible de renforcer la compétitivité des entreprises et de l'économie algérienne. Selon lui, l'intégration de ces critères dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises algériennes permettrait à ces dernières de mieux accompagner les transformations économiques en cours. Le diplomate

européen a également souligné le rôle des critères ESG dans le renforcement du partenariat économique et industriel entre l'Algérie et l'Union européenne. L'adaptation des entreprises algériennes à ces exigences pourrait, selon lui, favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur ainsi que leur présence sur les marchés européens et internationaux. Pour sa part, le directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, Oliver Blank, a affirmé la disponibilité de la Chambre à accompagner les entreprises algériennes dans l'adoption des normes de durabilité et des standards internationaux, notamment à travers l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques et le renforcement de la coopération entre les différents acteurs économiques.

M. Seghilani

« WORLDSKILLS SHANGHAI 2026 »

Les jeunes algériens se frottent aux standards internationaux

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a mis en avant l'importance de la première participation de l'Algérie aux compétitions de WorldSkills International, soulignant que cette présence à Shanghai offre aux jeunes Algériens une occasion de se confronter aux standards internationaux en matière de compétences professionnelles et au secteur de s'inspirer des expériences étrangères. Mme Arhab a pris part, aujourd'hui, à la cérémonie d'ouverture de la 48e édition de WorldSkills International, organisée à Shanghai, en République populaire de Chine, du 22 au 27 septembre en cours. Cette participation marque une première pour l'Algérie dans cette importante manifestation mondiale dédiée aux métiers et aux compétences professionnelles. L'Algérie est représentée par deux jeunes compétiteurs. Akram Hazir participe à l'épreuve de technologie automobile, tandis que Yasser Haouas concourt dans la spécialité développement d'applications mobiles, accompagnés de leurs encadreurs. Ils représentent l'Algérie aux côtés de jeunes professionnels venus de nombreux pays et régions du monde. Cette première participation constitue une opportunité pour les compétences algériennes de se mesurer aux exigences et aux standards internationaux dans des domaines directement liés aux évolutions technologiques. Elle permet également aux jeunes compétiteurs d'échanger avec

leurs homologues étrangers et de partager leurs expériences et savoir-faire dans différents métiers et spécialités.

PRÈS DE 1 400 JEUNES COMPÉTITEURS

L'édition 2026 de WorldSkills réunit près de 1.400 jeunes compétiteurs issus de plus de 65 pays et régions, engagés dans 64 spécialités professionnelles. Les épreuves se déroulent du 23 au 26 septembre au National exhibition and convention center (NECC) de Shanghai, tandis que les cérémonies d'ouverture et de clôture sont respectivement prévues les 22 et 27 septembre. La compétition

internationale met en avant l'excellence dans les compétences professionnelles et favorise les échanges entre les établissements de formation, les entreprises et les différents acteurs du monde du travail. Cette édition est également marquée par l'introduction de sept nouvelles disciplines, notamment dans les domaines des systèmes de drones, de la conception de médias numériques interactifs et de la technologie des véhicules ferroviaires, témoignant de l'évolution des métiers et des compétences recherchées par les secteurs économiques.

M. S.

RENFORCEMENT DU RÔLE DE LA PCH

Aït Messaoudène fixe les priorités

Prévenir les ruptures de médicaments et garantir leur disponibilité dans les établissements de santé constituent les principales priorités fixées par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, à la nouvelle direction de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Le ministre a également appelé à renforcer les mécanismes de suivi, de prévision et de planification afin de permettre à la PCH de répondre dans les meilleurs délais aux besoins des structures sanitaires. Ces orientations ont été formulées lors de l'installation de Kamel Zerari dans ses fonctions de nouveau directeur général de la PCH. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs cadres du secteur de la santé et de responsables de la Pharmacie centrale des hôpitaux. Le ministre a insisté sur l'importance d'assurer une disponibilité constante des médicaments et des dispositifs médicaux, une mission essentielle pour garantir la continuité des services de santé et une prise en charge optimale des patients. Il a également appelé à améliorer la gestion des stocks et à renforcer les outils permettant d'anticiper les besoins des établissements de santé. Une meilleure organisation de la prévision et de la planification doit permettre à la PCH de répondre plus efficacement aux demandes des structures sanitaires.

Ania N.

GAGNER DU TEMPS ET RATIONALISER L'EAU

L'université de Jijel inaugure une laverie connectée

Dix machines à laver automatiques d'une capacité de 12 kg chacune ont été mises à la disposition des étudiants dans le cadre d'une nouvelle solution de service de proximité à Jijel. Installées au plus près de leurs lieux de résidence, ces machines visent à leur faire gagner du temps, à faciliter leur quotidien et à favoriser une utilisation rationnelle des ressources hydriques. Une expérience appelée à être généralisée dans les wilayas abritant des cités universitaires. En effet, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du wali de Jijel, a inauguré le projet « Geon Electronics University Space » à l'Université de Jijel, à l'occasion de l'ouverture de l'année universitaire 2026/2027, en présence du recteur de l'université et de plusieurs directeurs d'établissements universitaires. Cette initiative vise à fournir aux étudiants un service pratique à proximité de leur lieu de résidence. L'installation de dix lave-linge automatiques de 12 kg permet ainsi de rapprocher ce service du quotidien des étudiants, en leur évitant des déplacements supplémentaires et en leur faisant gagner un temps précieux. Elle contribue également à une utilisation mieux organisée et plus rationnelle des ressources hydriques. Les machines sont équipées d'un système de commande et de suivi via une application intelligente, permettant aux étudiants de bénéficier d'un service moderne et facile d'utilisation.

UNE EXPÉRIENCE À GÉNÉRALISER

L'Université de Jijel constitue la première étape de cette initiative, qui pourrait être étendue aux autres wilayas abritant des cités universitaires. L'objectif est de reproduire ce modèle de service de proximité directement dans les lieux de résidence des étudiants, afin de répondre à leurs besoins quotidiens tout en favorisant une gestion rationnelle des ressources. Le projet a bénéficié de la contribution d'ARTEX, nouvelle filiale de Geon spécialisée dans la fabrication de textiles et de tapis, qui a participé à l'aménagement et à l'équipement de l'espace. Le service après-vente Dhamani a, pour sa part, assuré l'installation, la préparation et la mise en service des machines. Avec cette expérience, le « Geon Electronics University Space » associe ainsi solution numérique, gain de temps, service de proximité et rationalisation des ressources hydriques, avec la perspective d'une généralisation à travers les cités universitaires du pays.

Ania N.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE 40 bourses pour les étudiants syriens

L'Algérie a accordé un ensemble de 40 bourses d'études au profit d'étudiants syriens, dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et universitaire et de l'échange de bourses entre les deux pays. L'ambassadeur d'Algérie en Syrie, Abdelkader Kacimi El Hassani, a remis au ministre syrien de l'Enseignement supérieur, Marwan El Halabi, une note officielle portant sur ces bourses, dont 10 sont destinées aux filières médicales et 30 à différentes autres spécialités. À cette occasion, le diplomate algérien a souligné que les universités algériennes accueilleraient favorablement les étudiants syriens. Faisant savoir que les deux parties préparaient l'élaboration d'une convention-cadre de coopération scientifique et de recherche. Cet accord devrait notamment porter sur l'échange de bourses d'études, le développement de programmes de recherche conjoints ainsi que le renforcement des échanges entre les universités et les établissements académiques des deux pays.

Sarah O.

UN CRIMINEL DE GUERRE NE DOIT PAS ÊTRE À NEW YORK

« Netanyahu n'est pas le bienvenu »

Le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu s'apprête à effectuer une visite éclair à New York à l'occasion de la 81e Assemblée générale des Nations unies, dans un contexte marqué par une vive confrontation avec le maire de la ville, Zohran Mamdani, et par la perspective de manifestations contre sa présence.



PH: DR

Selon des médias sionistes, l'avion officiel de Netanyahu, « Wing of Zion », n'atterrira pas à l'aéroport international John-F.-Kennedy (JFK). Il devrait plutôt se poser à l'aéroport Newark Liberty, dans le New Jersey, un choix présenté comme lié aux considérations sécuritaires et logistiques entourant son déplacement. L'hypothèse d'un atterrissage sur une base militaire du New Jersey avait également été évoquée. Le déplacement du criminel de guerre sioniste devrait être particulièrement bref. Selon les informations disponibles, Netanyahu doit arriver à New York dans la matinée, se rendre au siège de l'ONU pour prononcer son discours devant l'Assemblée générale, puis repartir vers l'entité sioniste, sans passer la nuit aux États-Unis. Son programme ne comprendrait par ailleurs

ni rencontre avec le président américain Donald Trump ni déplacement au Texas pour rencontrer le milliardaire Elon Musk. Cette réduction de la durée du séjour intervient alors que New York se prépare à plusieurs manifestations liées à la venue du Premier ministre israélien. Les autorités municipales et policières ont annoncé s'attendre à des rassemblements quotidiens durant la semaine de l'Assemblée générale de l'ONU.

BRAS DE FER AVEC MAMDANI

La visite intervient surtout sur fond de confrontation verbale entre Netanyahu et le maire de New York. Mamdani a réaffirmé sa position concernant le mandat d'arrêt délivré par la Cour pénale internationale à l'encontre du Premier ministre israélien, tout en reconnaissant que les

autorités municipales new-yorkaises ne disposent pas du pouvoir juridique indépendant nécessaire pour l'exécuter.

Dans des déclarations rapportées mardi, Mamdani a de nouveau qualifié Netanyahu de « criminel de guerre » et a estimé que celui-ci devait répondre des accusations portées contre lui devant la CPI. En novembre 2024, la Cour pénale internationale avait délivré des mandats d'arrêt contre Netanyahu et l'ancien ministre israélien de la Défense Yoav Gallant pour des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité liées à la guerre dans la bande de Gaza. De son côté, Netanyahu a vivement attaqué le maire de New York, l'accusant notamment de soutenir la résistance palestinienne et d'encourager des actes hostiles contre les Juifs de la ville. « Je

viens à l'ONU. Je dirai la vérité sur nos soldats et je dirai la vérité sur vous », a-t-il déclaré dans un message vidéo avant son départ. Malgré les tensions, Mamdani a lui-même reconnu que la ville ne disposait pas de compétence juridique autonome pour appliquer le mandat de la CPI.

Cette précision intervient après ses déclarations de campagne dans lesquelles il avait promis de chercher à faire arrêter Netanyahu s'il se rendait à New York. Le déplacement de Netanyahu devrait ainsi se limiter à son intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU, dans un dispositif sécuritaire renforcé. Les autorités américaines, notamment les services fédéraux, participent aux préparatifs de sa protection durant son passage à New York.

M.Seghilani

GHAZA

De nouvelles violations du cessez-le-feu font plusieurs martyrs

Trois Palestiniens ont été martyrisés et plusieurs autres blessés hier dans de nouvelles attaques des forces d'occupation israéliennes à travers la bande de Gaza, au moment où se poursuivent les violations quotidiennes de l'accord de cessez-le-feu. Dans le sud de l'enclave, Mohamed Ibrahim Abou Alouane et Oussama Khaled Abou Khater ont été martyrisés dans la matinée après qu'un drone de l'occupation a ciblé leur véhicule dans la zone d'Al-Mawasi, au nord de Khan Younés. Plusieurs autres Palestiniens ont été blessés dans cette frappe. Le Palestinien Yahya Samour a également été martyrisé après avoir été atteint par des tirs des forces d'occupation dans la rue Al-Badaou, dans le secteur d'Al-Sater Al-Gharbi, au nord de Khan Younés. Le jeune homme, âgé de 24 ans, avait été grièvement touché mardi soir par des tirs israéliens avant de succomber à ses blessures mercredi à l'hôpital Nasser. Dans la ville de Gaza, le jeune Adham Souhbi Ziyara a succombé à ses blessures provoquées par une précédente frappe israélienne contre un groupe de citoyens dans la rue Al-Nafaq. Plusieurs autres Palestiniens ont par ailleurs été blessés dans une frappe menée à proximité de la station Tamraz, près de la même rue, à l'est de la ville. Les attaques de l'occupation se sont également poursuivies dans plusieurs secteurs de la bande. Des tirs ont été signalés à l'est du projet de Beit Lahia, dans le nord, tandis que l'artillerie israélienne a ciblé des zones à l'est de la ville de Khan Younés. Des chars de l'occupation ont, de leur côté, ouvert un feu nourri à l'est du camp d'Al-Boureij, parallèlement à des bombardements d'artillerie. À Khan Younés, les forces d'occupation ont en outre procédé à de violentes opérations de dynamitage visant des bâtiments et des habitations palestiniennes dans les zones où elles sont déployées, accompagnées de tirs intensifs de leurs véhicules militaires.

1 399 MARTYRS DEPUIS LE Cessez-le-feu

Ces attaques s'inscrivent dans le prolongement des violations quotidiennes de l'accord de cessez-le-feu conclu le 10 octobre 2025. Selon les dernières données du ministère de la Santé à Gaza, les violations enregistrées jusqu'à mardi avaient fait 1 399 martyrs palestiniens et 4 863 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'offensive menée par l'occupant sioniste contre la bande de Gaza a fait plus de 73 000 martyrs palestiniens et plus de 174 000 blessés, selon les données citées par les sources palestiniennes. Environ 90 % des infrastructures de l'enclave ont également été détruites.

M.S.

PRISONS COLONIALES MAROCAINES

Neuf détenus sahraouis en grève de la faim illimitée

Neuf prisonniers civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik ont annoncé, mercredi 23 septembre 2026, le lancement d'une grève de la faim illimitée dans les prisons des autorités coloniales marocaines, pour protester notamment contre ce qu'ils dénoncent comme la confiscation de leur droit à être transférés vers les villes des territoires sahraouis sous occupation marocaine. Dans une déclaration rendue publique par les prisonniers, ceux-ci affirment entamer cette « bataille des intestins vides » après seize années de détention, qu'ils qualifient d'arbitraire et injuste. Ils demandent notamment leur transfert vers les villes du Sahara occidental occupé, en invoquant les dispositions du droit international humanitaire et, en particulier, la quatrième Convention de Genève. Les grévistes présentent cette action comme le prolongement de plusieurs mouvements de grève de la faim menés au cours de leurs seize années de détention. Ils réclament notamment l'application des décisions des mécanismes conventionnels des Nations unies ayant, selon eux, condamné les pratiques de torture et considéré leur détention comme

arbitraire. Les prisonniers dénoncent également des violations qu'ils affirment subir dans différents établissements pénitentiaires, évoquant des mauvais traitements physiques et psychologiques, le placement prolongé à l'isolement disciplinaire, ainsi que des restrictions concernant l'accès aux soins et le transfert vers les villes du Sahara occidental occupé. Dans leur déclaration, ils interpellent par ailleurs le Conseil de sécurité de l'ONU, auquel ils demandent d'élargir le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) afin qu'il englobe la surveillance et la protection des droits de l'homme ainsi que la documentation des violations commises contre les civils sahraouis dans les territoires sahraouis sous occupation marocaine. Ils demandent également un accès « immédiat et sans condition » du Comité international de la Croix-Rouge au territoire, afin qu'il puisse exercer ses missions humanitaires, notamment en matière de protection des populations civiles et de visite des prisons et lieux de détention. Les neuf prisonniers affirment vouloir poursuivre leur mouvement jusqu'à la

satisfaction de leurs revendications, tout en appelant les organisations de défense des droits de l'homme et les mécanismes internationaux à intervenir « avant qu'il ne soit trop tard ». Ils tiennent, dans leur déclaration, les autorités marocaines pour responsables de leur sécurité physique et psychologique.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE MOHAMED EL BACHIR BOUTENKIZA SE DÉGRADE

Cette grève de la faim intervient alors que l'état de santé du prisonnier civil sahraoui Mohamed El Bachir Boutenkiza, détenu à la prison centrale de Kénitra, se serait considérablement détérioré, selon la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain. Citant sa famille, l'organisation affirme que le prisonnier souffre depuis plusieurs années de problèmes hémorroïdaires, dont les complications auraient récemment provoqué une importante hémorragie. Malgré ses demandes répétées pour consulter un spécialiste à l'extérieur de la prison et subir une intervention chirurgicale, l'administration pénitentiaire se serait limitée à

lui administrer des injections antalgiques trois fois par jour. Selon la même source, Mohamed El Bachir Boutenkiza souffre également d'arthrite et de rhumatismes chroniques. Sa famille fait état d'une dégradation de sa prise en charge médicale depuis 2014, date à laquelle seraient apparus des symptômes de polyarthrite rhumatoïde. Elle affirme que les traitements antalgiques administrés au fil des années auraient également affecté ses fonctions hépatiques. Face à cette situation, la Ligue demande la libération immédiate du prisonnier ou son transfert urgent vers un hôpital civil à l'extérieur de la prison pour y recevoir les soins nécessaires. Elle réclame également l'ouverture d'une enquête indépendante sur ce qu'elle qualifie de « négligence médicale délibérée ». L'organisation appelle enfin à mettre fin aux politiques qu'elle qualifie de « répressives et discriminatoires » visant les prisonniers civils sahraouis dans les prisons marocaines, estimant que la vie de Mohamed El Bachir Boutenkiza est actuellement en danger et que tout retard dans sa prise en charge pourrait avoir de graves conséquences.

M.S.

KHENCHELA. AVEC 1,5 MILLION DE QUINTAUX ATTENDUS

Coup d'envoi de la récolte des pommes

La wilaya de Khenchela, véritable pôle pomicole à l'échelle nationale, a officiellement lancé sa campagne de récolte des pommes pour l'année 2026. Avec des prévisions de production s'élevant à 1,5 million de quintaux, cette nouvelle saison confirme le dynamisme et le savoir-faire d'une filière devenue le moteur de l'économie agricole locale.

C'est à partir de l'exploitation agricole "Menasria Omar", située dans la localité d'Ain Guiguel au sein de la commune de Tamza, que le coup d'envoi officiel a été donné ce mardi. L'opération de lancement s'est déroulée sous la supervision du wali, Slim Harizi. À cette occasion, le directeur des services agricoles (DSA), Said Tamen, a présenté une série d'explications techniques détaillées sur l'état de la filière dans la région.

Les données avancées par le DSA témoignent de l'envergure de la pomiculture dans la wilaya. La superficie totale allouée à la production de ce fruit s'étend sur 5 752 hectares. Afin de sécuriser ces investissements face aux aléas climatiques, un effort considérable a été déployé, permettant de protéger 4 134 hectares par des filets anti-grêle, soit 67 % de la surface globale. Pour prendre en charge le volume de production attendu, la région s'appuie sur une solide infrastructure logistique, disposant actuellement de 254 chambres froides pour une capacité de stockage totale de 54 412



mètres cubes. Le verger de Khenchela se caractérise par la diversité de ses fruits, bien que la célèbre Golden Delicious y règne en maître en occupant 62 % des pommiers de la wilaya. Les autres variétés prisées incluent la Royal Gala (16 %), la Top Red (5 %) et la Star Crimson (4 %). Les 13 % restants sont quant à eux constitués de nouvelles variétés issues de plantations intensives, démontrant la volonté des agriculteurs de moderniser et de diversifier leur offre.

Sur le plan socio-économique, l'impact de cette culture est majeur. La filière pomicole regroupe pas moins de 2 535 exploitations agricoles en activité à travers le territoire de la wilaya. Ce réseau

dense constitue un véritable pourvoyeur d'emplois, générant chaque année près de 16 000 postes de travail, qu'ils soient permanents ou liés à la saisonnalité de la récolte.

Pour célébrer ce moment fort du calendrier agricole, une exposition mettant en lumière la richesse des récoltes locales a été organisée en marge du lancement de la campagne.

De nombreux agriculteurs venus des différentes communes de la wilaya y ont participé, offrant une belle vitrine au savoir-faire de Khenchela, indiscutablement reconnue comme l'une des wilayas leaders de la production de pommes à l'échelle nationale.

DJELFA. POUR LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRES

Plus de 1,2 milliard de DA mobilisés

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont mobilisé une enveloppe de plus de 1,2 milliard de DA pour la prise en charge du transport et de la restauration scolaires au titre de la nouvelle année scolaire 2026/2027, lancée lundi, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Selon la même source, cette enveloppe a été destinée aux collectivités locales, avec 1,72 milliard de DA consacrés à la restauration scolaire et 430 millions de DA au transport scolaire, notamment au profit des zones reculées nécessitant ce type d'accompagnement. Le wali de Djelfa, Djahid Mous, avait indiqué, lors d'une conférence de presse tenue au Collège d'enseignement moyen (CEM) Kacem Tahar du chef lieu de wilaya, où il a donné le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire, que le transport scolaire bénéficiait d'une attention particulière afin d'améliorer les conditions de scolarisation. Présentant les principaux indicateurs du secteur, il a précisé que le parc de transport scolaire compte plus de 600 bus, auxquels s'ajoutent ceux inclus dans les contrats conclus par les collectivités locales avec des transporteurs privés.

MÉDÉA. ENTREPRENEURIAT

Campagne d'information sur le dispositif "Nesda Extension"

L'antenne de la wilaya de Médéa de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a entamé récemment une campagne d'information sur le dispositif d'aide "Nesda Extension" au profit des micro-entreprises désireuses de développer leurs activités, a-t-on appris, mardi, auprès de son responsable. Le dispositif spécial "Nesda Extension" a été mis en place par les pouvoirs publics en vue d'accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de DA, a expliqué à l'APS, le directeur de l'antenne de Nesda de Médéa, Rabah Seridj. Ce dispositif touche les micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, les bénéficiaires des dispositifs d'aide de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), la caisse nationale d'allocation chômage (CNAC), et les agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité, a-t-il expliqué.

RELIZANE. GESTION DU DOSSIER MÉDICAL ÉLECTRONIQUE

Formation d'environ 80 cadres du secteur de la santé

Quelque 80 cadres et professionnels du secteur de la santé de la wilaya de Relizane ont bénéficié récemment d'une session de formation consacrée à la gestion du dossier médical électronique, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Le chargé du dossier de la numérisation à la DSP, Dr Yasser Bouchacha, a indiqué à l'APS que cette formation, étalée sur trois jours et organisée à l'Institut de formation paramédicale de Relizane, a concerné 80 cadres représentant différentes catégories professionnelles, notamment des administrateurs, des infirmiers de santé publique, des médecins généralistes et des médecins spécialistes. Cette formation vise à renforcer les compétences des professionnels du secteur en matière d'utilisation du dossier médical électronique, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle relatives à la numérisation du secteur de la santé, a-t-on indiqué de même source. Cette démarche devrait contribuer à améliorer la qualité des services de santé dispensés aux patients, à renforcer les mécanismes de suivi de leurs dossiers médicaux et à accroître l'efficacité de leur prise en charge.

Le même responsable a ajouté que cette session s'inscrit dans le cadre des efforts visant à qualifier les utilisateurs des établissements et

structures de santé de la wilaya et à les accompagner dans le processus de transition progressive des modes de gestion traditionnels vers un système numérique fondé sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à différentes étapes de la prise en charge du patient. Cette transition concerne notamment l'enregistrement, le traitement, le suivi et la mise à jour des informations médicales, permettant ainsi de disposer de données précises et actualisées sur le parcours de santé des patients pris en charge dans les établissements du secteur à travers la wilaya. Elle contribue

également à améliorer la performance des structures de santé et à mieux répondre aux besoins de la population, a précisé le même responsable.

De son côté, le directeur de la Santé de la wilaya, Hicham Allalou, a souligné que "la formation des personnels médicaux, paramédicaux et administratifs au dossier médical électronique est de nature à contribuer à l'amélioration des services fournis aux citoyens et à la mise en place d'un mécanisme numérique garantissant un suivi continu et global du patient".

Ce système permet également de "faciliter la circulation des informations médicales

liées à la prise en charge sanitaire et leur accès par les professionnels concernés, dans un cadre réglementaire garantissant la continuité des soins et améliorant la coordination entre les différents intervenants", a-t-il ajouté.

L'adoption de ce système contribuera aussi à "éliminer progressivement, ou à réduire, le recours aux dossiers papier, à améliorer la rapidité d'accès aux informations médicales ainsi que leur exactitude", ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité de la prise en charge des patients et les performances des établissements de santé de la wilaya, a fait observer M. Allalou.

TISSEMSILT. FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 1.400 inscrits pour la session d'octobre

Plus de 1.400 jeunes se sont inscrits en ligne, au 18 septembre courant, pour bénéficier d'une formation au titre de la session d'octobre dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

La cheffe du service de la formation continue et du partenariat à la DFEP, Mazouz Hadjila, a indiqué que le secteur a enregistré plus de 1.400 inscriptions de jeunes, filles et garçons, souhaitant intégrer la session de formation prévue en octobre prochain, précisant que les inscriptions se poursuivront jusqu'à la fin du mois de septembre. La même responsable a relevé que l'affluence aux inscriptions s'accroît à l'approche de l'expiration des délais impartis, notamment de la part des jeunes désireux d'acquiescer de nouvelles qualifications professionnelles ou de renforcer

leurs compétences. Pour cette session, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya a prévu 3.000 nouvelles places pédagogiques au profit des jeunes souhaitant suivre une formation selon les différents modes et dispositifs proposés par les établissements du secteur.

La nouvelle session sera marquée par l'introduction d'une nouvelle spécialité dans le domaine de l'informatique, portant sur le support technique et la maintenance informatique, dans le cadre de la diversification de l'offre de formation et de son adaptation aux besoins du marché local de l'emploi, a souligné la même responsable.

Le secteur a également élaboré un plan d'action visant à assurer les préparatifs nécessaires à l'accueil des nouveaux inscrits et à réunir les conditions favorables au bon déroulement de la session d'octobre. Sur les 3.000

places pédagogiques prévues, quelque 1.000 sont réservées à la formation résidentielle, 860 à la formation par apprentissage, 50 à la formation en milieu rural et 175 à la formation par cours du soir.

Par ailleurs, 205 places sont destinées aux femmes au foyer et 255 autres aux détenus des établissements pénitentiaires, tandis que le nombre de places consacrées à certaines spécialités connaissant une situation de saturation sur le marché de l'emploi a été réduit. La wilaya de Tissemsilt compte 12 établissements de formation et d'enseignement professionnels, dont deux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), implantés dans les communes de Tissemsilt et de Khemisti, ainsi que deux annexes de formation professionnelle situées dans les communes de Theniet El-Had et de Layoune.

BOUIRA. DÉPISTAGE PRÉCOCE DE L'AUTISME

Une vaste campagne de sensibilisation lancée

Au lendemain de la rentrée scolaire, une vaste campagne de sensibilisation dédiée au diagnostic et au dépistage précoce de l'autisme a été lancée dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira.

Initiée par la Direction de l'Action sociale (DAS), cette opération cible directement les enseignants du primaire afin de faciliter le repérage des élèves concernés et d'optimiser leur prise en charge.

Déployée par les cellules de proximité de la DAS dans les daïras de Sour El-Ghouzlane, M'Chedallah, Aïn Bessam et Lakhdaria, cette initiative s'appuie sur une étroite collaboration avec les centres psychopédagogiques locaux.

Des psychologues ont ainsi été affectés au sein des établissements scolaires pour accompagner et former le corps enseignant. L'objectif principal est de transmettre aux instituteurs les connaissances nécessaires pour établir un diagnostic préventif et repérer les signes d'alerte des troubles autistiques chez l'enfant en milieu



scolaire. Mme Merabti Fatma Zohra, directrice par intérim de l'Action sociale, souligne l'importance capitale de ce diagnostic précoce.

Cette démarche permet en effet d'orienter rapidement les élèves vers des structures spécialisées de la DAS. À ce titre, la commune de Bouira dispose d'un espace entièrement dédié à ces enfants, regroupant l'ensemble des moyens humains et matériels requis pour garantir leur accompagnement thérapeutique, avec pour finalité leur réintégration dans le circuit scolaire classique. L'inclusion sco-

laire des enfants autistes constitue une priorité affichée dans la wilaya. Au cours de ces dernières années, 798 enfants atteints de troubles de spectre de l'autisme ont été recensés et pris en charge par les différentes structures relevant de la DAS. Actuellement, 423 d'entre eux poursuivent leur scolarité au sein des écoles primaires de la région. Pour assurer leur réussite et leur épanouissement, ces élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par des auxiliaires de vie scolaire déployés par la Direction de l'Action sociale.

BOUMERDÈS. DSA

Production de près de 40.000 quintaux de céréales

La wilaya de Bumerdès a enregistré, au titre de la campagne moisson-battage de l'année en cours, une production de près de 40.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues), soit un volume quasi-identique à celui enregistré la saison écoulée, a indiqué mardi la Direction des services agricoles (DSA). Le rendement moyen à l'hectare a été estimé à 20 quintaux, tandis que ce niveau a été dépassé dans certaines exploitations, à l'instar de la ferme des Issers, où le rendement des différentes variétés de céréales a atteint 44 quintaux/ha, et de Tidjelabine, qui a enregistré un rendement de 45 quintaux de blé tendre/ha, a indiqué, à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique auprès de la DSA, Nabila

Zaoui. Elle a ajouté que la production céréalière, dont la récolte s'est achevée cette saison avant la date fixée, se répartit à raison de près de 30.000 quintaux de blé dur, de plus de 9.200 quintaux de blé tendre, de près de 500 quintaux d'orge et de 90 quintaux d'avoine.

La même responsable a souligné les conditions climatiques favorables ayant marqué cette campagne, outre la disponibilité et la bonne utilisation des engrais, ainsi que la mise à disposition des agriculteurs d'un nombre suffisant de nouvelles moissonneuses. Mme Zaoui a également rappelé les mécanismes mis en place par l'Etat pour encourager la production céréalière, notamment le crédit "R'fig" et la garantie de l'achat de la production par l'Etat à des prix compétitifs. Elle a,

par ailleurs, fait état d'une augmentation de la superficie consacrée aux céréales, passée de 2.112 hectares la saison écoulée à 2.207 hectares actuellement.

Par ailleurs, la responsable a fait savoir que 38.000 quintaux de cette production avaient été collectés au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et de ses annexes de Baghla et de Thenia, précisant que l'opération de collecte du reste de la production se poursuivait. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour les opérations de moisson et de collecte, notamment 19 moissonneuses-batteuses, dont huit (8) relevant de la CCLS de Tizi-Ouzou, ainsi que 195 tracteurs, selon la même source.

SIDI BEL-ABBÈS.

EDUCATION

Plus de 5.400 tablettes numériques au profit de 63 écoles primaires

Sixante-trois (63) écoles primaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont été dotées de tablettes électroniques à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du système éducatif et de l'allègement du cartable scolaire, a porté sur l'attribution de 5.406 tablettes électroniques aux établissements concernés, avec la programmation d'une généralisation progressive de l'expérience à l'ensemble des écoles primaires de la wilaya, dont le nombre dépasse les 330 établissements, précise la même source. Dans ce contexte, il est prévu de renforcer le programme par l'intégration de 16 écoles primaires supplémentaires avant la fin de l'année scolaire, portant ainsi le nombre total d'établissements bénéficiaires à 79.

Une liste de 250 autres écoles primaires a également été proposée au ministère de tutelle afin d'identifier celles éligibles pour la prochaine rentrée scolaire, sous réserve qu'elles répondent aux normes de protection, de sécurité et d'adaptation des espaces de stockage. S'agissant de la prise en charge pédagogique, les services de la wilaya ont fait état de la distribution de 517.861 manuels scolaires destinés aux différents cycles d'enseignement, tout en garantissant leur gratuité au profit des élèves issus de familles nécessiteuses.

Par ailleurs, des points de vente agréés et des librairies privées ont été mobilisés, en plus des annexes de l'Office national des publications scolaires (ONPS), afin d'éviter l'engorgement et d'assurer la fluidité de l'acquisition des manuels.

Ces indicateurs enregistrés au début de l'actuelle année scolaire s'inscrivent, selon les mêmes services, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'Education nationale visant à numériser et moderniser l'école primaire, tout en renforçant les mécanismes de solidarité nationale et en offrant un environnement pédagogique propice garantissant l'égalité des chances et la stabilité des apprentissages pour les élèves de la région.

ORAN. UNIVERSITÉ "AHMED BEN BELLA"

Une dynamique importante et qualitative dans le domaine de la transformation numérique

L'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", connaît une dynamique importante et qualitative dans le domaine de la transformation numérique au cours de l'année universitaire 2026-2027, et ce dans le cadre de sa stratégie visant la transition vers des modèles d'universités intelligentes, a indiqué, mardi, le vice-recteur chargé des 1er et 2ème cycles, des diplômes, de la graduation et de la post-graduation, le Pr Larbi Benhadjar Miloud. S'exprimant à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire, organisée au niveau de la Faculté de médecine, le responsable a indiqué que l'établissement universitaire s'est engagé dans une "véritable révolution informatique et technologique" englobant la modernisation des infrastructures administratives et pédagogiques, à travers l'adoption de tableaux, de salles et d'accès intelligents, outre l'équipement complet des bibliothèques avec les dernières technologies numériques facilitant les prêts et acquisitions électroniques. Dans le cadre du renforcement de la gestion électronique et de la facilitation des prestations, le même responsable a fait état de la numérisation de plus de 78.000 dossiers d'étudiants, ainsi que de la numérisation des dossiers de l'ensemble des fonctionnaires et enseignants de l'université, en plus de l'aménagement d'espaces équipés d'un haut débit Internet pour permettre aux étudiants de mener leurs travaux de recherche scientifique dans les meilleures conditions. A ce propos, Pr. Larbi Benhadjar, a ajouté que l'université avance "à pas fermes et constants" vers la généralisation des technologies dans tous les domaines pédagogique, scientifique et administratif, soulignant que l'objectif principal à l'horizon 2027 est "de consolider le modèle de l'Université de 4e génération (4.0) et de poser les jalons d'une future transition vers l'Université de 5e génération (5.0)".

BLIDA. POUR RENFORCER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Réception de nouvelles infrastructures d'ici la fin de l'année

Le système de production d'eau potable de la wilaya de Blida sera renforcé, avant la fin de l'année en cours, par plusieurs nouvelles infrastructures de production et de stockage dont les travaux sont en voie d'achèvement, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de l'hydraulique et des ressources en eau.

Le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, a indiqué à l'APS que la wilaya avait bénéficié, au titre de l'année 2026, d'une enveloppe de près de 1,4 milliard de DA destinée à la réalisation de nouveaux projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP). Plusieurs de ces

projets ont déjà été réceptionnés, tandis que d'autres devraient entrer en service avant la fin de l'année. Il s'agit notamment de la mise en service prochaine de trois (3) nouveaux forages, qui s'ajouteront à huit (8) forages réalisés récemment et à huit (8) autres réhabilités afin d'en améliorer le rendement. Ces ouvrages, réceptionnés depuis le début de l'année, ont permis d'augmenter les volumes distribués de 4.000 m3/jour. Les capacités de stockage de la wilaya seront également renforcées par trois (3) nouveaux réservoirs, dont la réception est également prévue avant la fin de l'année en cours, selon les pré-

sions du même responsable. Par ailleurs, M. Allouche a souligné que la wilaya bénéficie actuellement de la totalité de son quota d'eau qui lui est attribué à partir de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) Fouka 2 (Tipasa), estimé à 100.000 m3 /jour, sur une production quotidienne globale de 300.000 m3 assurée par cette station. Cet apport a permis d'améliorer le taux de couverture des besoins en eau de la wilaya, qui connaît une importante expansion urbaine avec la création de nouveaux pôles d'habitations comptant plusieurs centaines de milliers de nouveaux logements.

ALGÉRIE-ZAMBIE (DEMAIN 20H00 À TIZI-OUZOU)

Les Verts lancent l'ère Hemdani avec un nouveau visage

L'Algérie ouvre un nouveau chapitre de son histoire demain vendredi soir à Tizi-Ouzou. Les Verts accueillent la Zambie, à partir de 20h00 au stade Hocine Aït-Ahmed, pour le compte de la première journée des qualifications de la CAN-2027.

Une rencontre qui dépasse le simple cadre d'un début de campagne continentale, puisqu'elle marque la première sortie de la sélection depuis la Coupe du monde 2026 et, surtout, les débuts officiels de Brahim Hemdani sur le banc algérien.

Nommé à la tête des Verts en remplacement de Vladimir Petkovic, Hemdani entame sa mission dans un contexte forcément particulier. Sa désignation n'a pas fait l'unanimité et le nouveau sélectionneur sait que ses premiers choix seront scrutés avec attention. À ses côtés, Antar Yahia occupe le rôle d'adjoint, tandis que Moussa Saïb complète le staff, en tant que manager général de l'équipe, et ce, dans une nouvelle organisation voulue par la Fédération algérienne de football.

Le premier chantier de Hemdani a été de redistribuer les cartes. Sa première liste de 26 joueurs présente plusieurs changements par rapport au groupe qui avait participé au Mondial. Riyad Mahrez et Aïssa Mandi ont notamment mis un terme à leur carrière internationale, tandis que d'autres mondialistes, à l'image de Houssem Aouar, Ramiz Zerrouki ou Mohamed Amine Tougaï, n'ont pas été retenus pour ce rassemblement. À l'inverse,



Phs : DR

Amin Chiakha, Bachir Belloumi, Ilan Kebbal, Himad Abdelli, Adil Aouchiche et Ahmed Touba font leur retour.

Cette recomposition traduit la volonté du nouveau sélectionneur d'ouvrir la concurrence. Hemdani l'a clairement affirmé lors de sa première conférence de presse : « Tous les joueurs sont susceptibles d'être sélectionnés. Seuls les résultats et les performances seront des facteurs déterminants pour établir une liste ». Une manière de rappeler que cette première sélection n'a pas vocation à figer la hiérarchie.

Face aux journalistes, Hemdani a également insisté sur l'identité qu'il souhaite donner à son équipe. « L'identité de jeu est importante », a-t-il expliqué, évoquant une équipe appelée à « jouer vers l'avant et prendre des initiatives », tout en soulignant la nécessité de construire d'abord « une base solide ». Son discours s'est voulu pro-

gressif, sans promesse immédiate, avec la qualification pour la CAN-2027 comme premier objectif.

Le technicien a par ailleurs tenu à clarifier son fonctionnement avec Antar Yahia. « Je suis le coach principal, c'est moi qui fais les choix », a-t-il déclaré, écartant toute ambiguïté sur la répartition des responsabilités.

Il a néanmoins salué l'expérience internationale de son adjoint et des membres de son staff, estimant disposer d'un encadrement capable de l'accompagner dans ce nouveau cycle.

Hemdani a aussi appelé à trouver « le juste équilibre entre les jeunes et les anciens ». Un équilibre devenu indispensable après les départs de Mahrez et Mandi et le renouvellement partiel de l'effectif. La première liste montre ainsi une volonté de conserver certains cadres tout en donnant davantage de place à de nouveaux profils.

Vendredi, il faudra toutefois passer du discours à la réalité du terrain. Face à une Zambie qui constitue le premier obstacle de cette campagne, les Verts devront rapidement trouver leurs automatismes dans un groupe encore en construction. Hemdani, lui, découvrira, pour la première fois, la pression d'un match officiel depuis le banc algérien.

À Tizi-Ouzou, ce sera donc bien plus qu'un simple Algérie-Zambie. Ce rendez-vous doit servir de point de départ à une nouvelle aventure, avec un sélectionneur contesté avant même d'avoir dirigé son premier match, un effectif renouvelé et une identité à construire. Hemdani a demandé du temps pour poser les fondations de son projet.

La première réponse viendra vendredi, à 20h00, dans un stade Hocine-Aït-Ahmed appelé à accompagner les premiers pas de cette nouvelle Algérie.

Hakim S.

SOHAÏB NAÏR :

« Il est encore trop tôt pour parler de la succession de Mandi »

De retour en sélection nationale, Sohaïb Naïr a exprimé sa satisfaction de retrouver le groupe des Verts. Dans la zone mixte, le néo-défenseur central de l'AS Saint Etienne l'a également évoqué les départs de Riyad Mahrez et Aïssa Mandi, ainsi que la concurrence qui règne actuellement au sein de l'équipe. « Je suis heureux de retrouver la sélection. J'ai beaucoup travaillé pour avoir à nouveau cette opportunité », a déclaré Naïr, soulignant ses efforts consentis ces derniers mois pour retrouver une place avec les Verts.

Le défenseur a également eu une pensée pour Riyad Mahrez et Aïssa Mandi, deux cadres qui ont marqué l'histoire récente de la sélection algérienne. Il a salué leur contribution au maillot national et leur a souhaité « beaucoup de réussite pour la suite de leur parcours ».



Interrogé sur la succession d'Aïssa Mandi, qui a pris sa retraite internationale après le Mondial, au sein de la défense algérienne, Naïr a préféré rester prudent. Pour lui, il est encore trop tôt pour parler de succession, d'autant que la concurren-

ce est particulièrement relevée dans tous les secteurs de jeu.

« La concurrence est forte à tous les postes et il est encore trop tôt pour parler de la succession de Mandi », a-t-il expliqué, rappelant que chaque joueur doit travailler et saisir les opportunités qui lui sont offertes. Sohaïb Naïr estime par ailleurs que la richesse de l'effectif constitue un atout important pour les Verts. La présence de plusieurs solutions dans chaque secteur confirme, selon lui, la qualité et la profondeur du groupe à la disposition du staff technique. Cette nouvelle convocation représente donc une nouvelle étape pour Naïr, déterminé à

profiter pleinement de son retour en sélection et à continuer de travailler afin de s'imposer dans une équipe où la concurrence est présente à chaque poste.

H. S.

4 MATCHS, 4 VICTOIRES AU STADE AÏT-AHMED

Les Verts retrouvent leur nouvelle forteresse

Après près d'une année d'absence, les Verts s'apprêtent à retrouver le stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Un retour particulièrement attendu par les supporters algériens, qui auront à nouveau l'occasion de voir leur sélection nationale évoluer dans une enceinte devenue, en seulement quelques rencontres, un véritable jardin pour l'Algérie.

Deux rendez-vous sont programmés à Tizi-Ouzou lors de l'actuelle date FIFA. Le premier aura une importance particulière puisqu'il marquera l'entrée en lice des hommes de Brahim Hemdani dans les éliminatoires de la CAN 2027. Le 25 septembre, l'Algérie accueillera ainsi la Zambie avec l'ambition de débiter cette nouvelle campagne par une victoire.

Quelques jours plus tard, le 6 octobre, les Verts retrouveront une nouvelle fois la pelouse du stade Hocine-Aït-Ahmed. Cette fois, il s'agira d'une rencontre amicale face au Niger. Une nouvelle occasion pour le public de Tizi-Ouzou de retrouver sa sélection et de créer une ambiance

qui s'annonce, une fois encore, exceptionnelle.

UN BILAN PARFAIT À TIZI-OUZOU

Depuis l'inauguration de cette nouvelle enceinte, l'Algérie y a disputé quatre rencontres. Et le bilan est tout simplement parfait : quatre victoires en autant de matchs.

Algérie 5-1 Liberia, Algérie 5-1 Mozambique, Algérie 3-1 Botswana, et Algérie 2-1 Ouganda.

Les chiffres témoignent également de la réussite des Verts dans cette enceinte. En quatre sorties, l'Algérie a inscrit pas moins de 15 buts, contre seulement 4 encaissés. Une efficacité offensive qui contraste avec la solidité affichée et qui permet à la



sélection de conserver un bilan immaculé à Tizi-Ouzou. Ce parcours donne forcément une dimension particulière au retour des Verts. Pour les joueurs comme pour les supporters, le stade Hocine-Aït-Ahmed semble être devenu un terrain particulièrement favorable à la sélection nationale. Face à la Zambie, l'objectif sera donc clair : lancer les éliminatoires de

la CAN 2027 du bon pied et préserver cette dynamique. Puis, contre le Niger, les Algériens auront une nouvelle opportunité de prolonger cette belle série. Après près d'un an d'attente, le rendez-vous est désormais fixé. Tizi-Ouzou retrouve les Verts, et les Verts retrouvent une enceinte où ils n'ont, jusqu'ici, jamais connu la défaite.

Hakim S.

Adel Boulbina affiche ses ambitions avec les Verts

Al'aube d'une nouvelle trêve internationale cruciale, l'attaquant algérien Adel Boulbina se montre déterminé à briller sous la houlette du nouveau sélectionneur Brahim Hemdani et à répondre aux attentes des supporters. Dès son arrivée au centre technique de Sidi Moussa ce lundi, l'attaquant évoluant au club saoudien d'Al-Diriya s'est montré très optimiste quant aux prochaines échéances de l'équipe nationale, qui s'apprête à entamer sa campagne qualificative pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027 face à la Zambie au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, avant de défier le Burundi et de clore ce rassemblement par un amical contre le Niger. Déterminé à s'imposer comme un titulaire indiscutable, le joueur a profité d'une brève déclaration accordée au site officiel de la Fédération algérienne de football pour rassurer le public : « Nous sommes enthousiastes de revenir en équipe nationale, l'ambiance nous a manqué », a-t-il confié, avant de conclure avec une promesse forte : « Nous allons travailler dur pour rendre les Algériens heureux. »

ABDELLATIF RAMDANE : « Un honneur de défendre notre pays »

Le gardien de but de l'équipe nationale algérienne, Abdelatif Ramdane, a exprimé sa grande fierté et sa joie de rejoindre le Centre technique national de Sidi Moussa. Appelé en renfort lors de cette trêve internationale, le portier du Mouloudia d'Alger savoure l'opportunité de défendre les couleurs de son pays. Présent sur la liste des réservistes lors de la Coupe du Monde 2026 aux côtés d'Oussama Benbot, de Luca Zidane et de Melvin Mastil, Abdelatif Ramdane a finalement été convoqué par le nouveau sélectionneur national, Hemdani. Ce dernier a fait appel au gardien du MCA pour pallier l'absence de Luca Zidane, suspendu par la Confédération Africaine de Football (CAF) depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2025, et celle d'Oussama Benbot, écarté pour des choix techniques. Dans des déclarations accordées au site officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) en marge du coup d'envoi du stage des « Verts » ce lundi, Ramdane a souligné l'importance et le prestige de cette convocation. Il a affirmé que porter le maillot de l'équipe nationale procure un sentiment exceptionnel et très fort.

Pour décrire cette immense fierté, le gardien n'a pas caché son enthousiasme face à ce nouveau défi. Il a ainsi confié que la simple présence au sein du centre d'entraînement de Sidi Moussa offre une sensation unique, car les joueurs ont pleinement conscience qu'ils représentent non seulement leur nation et leurs familles, mais également les clubs au sein desquels ils évoluent quotidiennement.

Toujours profondément attaché à son pays, lui qui rappelle avoir été « le premier supporter de la sélection lors de la Coupe du monde », Amin Chiakha se présente aujourd'hui avec un seul mot d'ordre : il se dit « motivé et déterminé à montrer que est Amin Chiakha et ce dont [il est] capable ».

R. S.

RIYAD MAHREZ VERS GETAFE ?

Pourquoi cette piste ne tient pas la route

Des récentes rumeurs ont circulé associant la star algérienne Riyad Mahrez au club espagnol de Getafe, en s'appuyant sur des informations relayées par le journal AS. Toutefois, un examen plus approfondi de la situation révèle une réalité bien différente quant à l'avenir de l'ancien ailier de Manchester City.

La presse a récemment évoqué la possibilité de voir l'international algérien rebondir en Liga sous les couleurs de Getafe. Ces spéculations ont pris de l'ampleur après la publication d'un article par le quotidien sportif espagnol AS, qui s'est penché sur la situation des joueurs se trouvant actuellement sans club. Bien que le nom de Mahrez ait effectivement été mentionné dans leurs colonnes, il s'avère qu'il n'existe absolument aucun intérêt concret de la part de la formation madrilène.

En réalité, le journal s'est contenté de dresser une liste d'agents libres potentiels en aidant des données du site spécialisé Transfermarkt. L'objectif était de suggérer des pistes pour Getafe, dont la direction et le staff technique

estiment que l'effectif actuel est trop restreint pour affronter la longueur de la saison. Le nom de l'Algérien figurait dans cette vaste liste au même titre que d'autres stars, mais cela ne traduisait aucune démarche officielle ou intérêt réel du club. De plus, l'entraîneur de Getafe, José Bordalás, est réputé pour son pragmatisme. Il privilégie des



profils bien spécifiques, ciblant en priorité des éléments connaissant parfaitement le championnat espagnol et affichant une condition physique irréprochable, ce qui ne correspond pas au dossier de Mahrez. Un autre obstacle majeur à une telle transaction réside dans l'aspect purement financier. Les exigences salariales importantes du joueur de 35 ans constituent un frein insurmontable pour une équipe aux moyens limités comme Getafe,

qui ne dispose tout simplement pas des ressources économiques nécessaires pour assumer une opération d'une telle envergure.

Ainsi, bien que son nom ait été associé à plusieurs équipes espagnoles dernièrement, dont le promu du Deportivo La Corogne suite à la fin de son aventure avec le club saoudien d'Al-Ahli, l'avenir de Riyad Mahrez reste pour le moment incertain et s'inscrit loin de Getafe.

PAYS-BAS

Anis Hadj Moussa élu joueur de la semaine

L'international algérien Anis Hadj Moussa s'est illustré de manière spectaculaire dans le championnat néerlandais, décrochant le titre de meilleur joueur de la semaine grâce à une performance retentissante avec le Feyenoord Rotterdam. Lors de la 7ème journée du championnat, l'ailier des Verts a été l'un des grands artisans de l'écrasante victoire de son équipe (5-0) face à Utrecht en inscrivant un doublé, ce qui lui a valu l'excellente note de 8,5 par le magazine néerlandais "VI". Sur une dynamique impressionnante avec un bilan de cinq buts et deux passes décisives en seulement six rencontres cette saison, le joueur de Feyenoord rentre au pays en pleine confiance pour rejoindre le stage de l'équipe nationale algérienne. Attendu comme le successeur naturel du capitaine retraité Riyad Mahrez sur le flanc droit, Hadj Moussa compte bien confirmer son état de grâce lors des prochaines échéances des Fennecs.

MERCATO

Les géants de Premier League s'arrachent Ibrahim Maza

Le prodige algérien Ibrahim Maza, évoluant actuellement au Bayer Leverkusen, est au cœur d'une véritable bataille sur le marché des transferts. Alors que l'Atlético Madrid avait déjà manifesté un vif intérêt, l'entrée en scène de géants anglais tels que Manchester United, Arsenal

et Manchester City promet de faire grimper les enchères pour s'attacher les services du talentueux milieu offensif. Considéré comme l'une des révélations majeures en Allemagne, l'international algérien de 20 ans suscite une attention grandissante à travers l'Europe. Fort d'un bilan de 49 matchs officiels disputés avec le club allemand, pour six buts inscrits et neuf passes décisives délivrées, Maza a su démontrer sa polyvalence. Capable d'évoluer en tant que meneur de jeu, sur les ailes ou même dans un rôle de récupération, le jeune joueur possède un profil très convoité par les meilleures équipes du continent. L'intérêt des clubs de Premier League vient bouleverser les plans initiaux de l'Atlético Madrid, qui espérait brouler ce recrutement. Manchester United voit en l'international algérien une opportunité d'injecter une nouvelle vitalité à son animation offensive. De son

côté, Arsenal le considère comme un investissement à long terme idéal pour la création du jeu, tandis que Manchester City suit de près son évolution afin de renforcer son flanc droit. Cette offensive anglaise pourrait rendre la tâche très ardue pour les dirigeants madrilènes face à la puissance financière britannique. Le Bayer Leverkusen, conscient de la valeur de sa pépite, reste en position de force. Le contrat d'Ibrahim Maza s'étend en effet jusqu'en juin 2030, ce qui permet au club allemand de dicter ses propres conditions. La direction a ainsi fixé le prix de départ de son joueur dans une fourchette allant de 65 à 70 millions d'euros. Si ce montant semble totalement accessible pour les finances des trois géants anglais, il pourrait constituer un frein considérable pour l'Atlético Madrid.

CS CONSTANTINE

L'avenir de l'entraîneur Mondher Kebaier en suspens

Après une lourde défaite concédée face à l'ES Sétif, le CS Constantine traverse une véritable zone de turbulences. Entre les appels au limogeage de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier et des tensions ouvertes avec la direction, le club se retrouve plongé dans l'incertitude alors que le championnat vient tout juste de débuter. Le climat est particulièrement tendu au sein du CS Constantine ces derniers jours. La cuisante défaite (5-1) essuyée face à l'Entente de Sétif lors de la troisième journée de la Ligue 1 "Mobilis" a laissé de profondes traces. Ce revers a non seulement plombé le moral des troupes, mais il a également

créé une forte scission au sein de l'environnement du club concernant l'avenir du technicien tunisien Mondher Kebaier. Si certains réclament son départ immédiat, d'autres estiment qu'un limogeage après seulement trois journées ne ferait que précipiter le club dans une crise précoce. Les tensions ont d'ailleurs culminé à l'issue de la rencontre, avec une vive altercation entre le coach et le directeur général, Tarek Arama. Ce dernier a fait porter l'entière responsabilité de cette déroute à Kebaier. Pour sa part, l'entraîneur s'est défendu en pointant du doigt les limites du recrutement estival, reprochant à sa direction de ne pas avoir répondu à ses

exigences lors du mercato. Malgré cette atmosphère pesante, le staff technique tente de reprendre les choses en main. Mondher Kebaier a décidé d'écourter la période de repos des joueurs en profitant de la trêve internationale pour reprendre les entraînements plus tôt que prévu. L'objectif est d'analyser le match de Sétif et de corriger les erreurs avant la reprise de la compétition. Cette reprise des entraînements apporte tout de même une bonne nouvelle avec le retour du gardien Zakaria Bouhalfaya. Remis d'une blessure à l'épaule qui l'a privé du début de saison, il a reçu le feu vert du staff médical pour réintégrer le groupe en vue de la

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

L'USB et la JSS se neutralisent

L'US Biskra et la JS Saoura se sont séparées sur un score vierge (0-0), mardi au stade "Zeribet El-Oued" à Biskra, en match comptant pour la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. A l'issue de ce résultat, l'USB compte désormais deux points en trois matchs, alors que la JSS décroche son premier point de la saison, après avoir raté ses débuts en s'inclinant lourdement vendredi en déplacement face à la JS El-Biar (4-0), lors de la 3e journée. La formation de Bêchar compte un match en moins contre l'USM Khenchela. Avant d'entamer le championnat, la JSS avait connu une grosse déception, en se faisant éliminer dès le 1er tour préliminaire de la Ligue des champions face aux Guinéens de Horoya Conakry (aller : 1-0, retour : 1-3). L'autre match en retard qui devait se jouer mardi entre le MC Alger et le MC Oran a été reporté à une date ultérieure en raison de la présence de quatre internationaux dans l'effectif du "Doyen", appelés à représenter leurs sélections nationales respectives lors de la fenêtre internationale de septembre.

LIGUE 2

Match perdu sur tapis vert pour le RC Arbaâ suite à son forfait face au GC Mascara

La commission de l'organisation sportive de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a donné match perdu au RC Arbaâ, suite à son forfait contre le GC Mascara, dans le cadre de la première journée du championnat de Ligue 2 (Groupe Centre-Ouest). "Après examen de la feuille de match et du rapport de l'arbitre, la commission a décidé, en application des dispositions de l'article 41 du Code du football amateur, d'infliger au Raed Chabab d'El Arbaâ les sanctions suivantes : perte du match par pénalité, sur le score de 3 à 0, assortie d'une amende de 100.000 DA", a indiqué la Ligue nationale du football amateur dans un communiqué. Lors de la première journée inaugurale du championnat de Ligue 2 mateur (Gr. Centre-Ouest), le RC Kouba, l'USM El Harrach, le WA Tlemcen, l'USM Blida, le NA Hussein-Dey et l'IRBSM Benali ont tous réussi leur entrée en lice.

AMINE GOURI ET L'EN

Une étincelle qui se fait attendre

Très performant en club, l'attaquant algérien peine encore à retrouver son meilleur niveau sous le maillot national. Ses récentes sorties suscitent des interrogations quant à son intégration et à son impact réel dans le système de jeu de l'équipe d'Algérie. L'arrivée d'Amine Gouri (27 sélections et 11 buts) au sein de l'équipe nationale algérienne avait suscité d'immenses attentes chez les supporters et les observateurs. Fort de ses prestations remarquables sur les pelouses européennes, le talentueux buteur était vu comme la nouvelle étincelle offensive capable de redynamiser l'attaque des Fennecs. Cependant, l'adaptation au football international et aux exigences spécifiques de la sélection semble prendre plus de temps que prévu.

Sur le terrain, force est de constater que le joueur n'a pas encore réussi à s'imposer de manière indiscutable. Bien qu'il montre une volonté évidente de bien faire et de s'impliquer dans le jeu collectif, il peine à retrouver l'efficacité, la percussivité et la spontanéité qui font sa force au quotidien avec son club. Les occasions créées sont parfois mal exploitées, et son influence sur le jeu offensif global de l'équipe reste en deçà des espérances placées en lui au moment de sa première convocation. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette période de transition délicate. Le style de jeu de la sélection, les automatismes à trouver avec ses nouveaux coéquipiers, ainsi que la pression inhérente au maillot national, jouent un rôle indéniable. Le défi pour lui et pour le staff technique consistera désormais à trouver la formule adéquate pour exploiter pleinement son potentiel. Le talent brut est indéniablement présent, mais il reste à le traduire par des performances convaincantes et régulières pour enfin faire l'unanimité sous les couleurs de l'Algérie.

Amin Chiakha savoure son retour et vise une place de titulaire

De retour en équipe nationale après des prestations convaincantes en club, l'attaquant Amin Chiakha a partagé sa motivation lors de la zone mixte organisée mardi soir au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. À quelques jours de la confrontation face à la Zambie, le buteur se dit prêt à prouver sa valeur et à regagner sa place.

À trois jours de cette rencontre comptant pour la première journée des qualifications, prévue vendredi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, le joueur algérien n'a pas caché sa satisfaction de reporter le maillot national. Revigoré par son parcours actuel en championnat, il aborde ce rassemblement avec une grande confiance. « Ham-

doulillah, je suis heureux de retrouver la sélection nationale. J'ai réalisé de bonnes performances avec mon club, Rosenborg en Norvège, et la saison est encore longue », a-t-il déclaré devant la presse. Résolument tourné vers les objectifs des Verts, l'attaquant a clairement défini ses intentions : « Désormais, je suis pleinement concentré sur l'équipe nationale. Je vais donner le meilleur de moi-même sur le terrain afin de gagner ma place et de m'imposer. »

Ce retour en forme fait suite à une étape charnière de sa carrière, que le joueur a su négocier en s'entourant de ses proches pour prendre une décision cruciale. « J'ai traversé une période difficile, ce qui m'a poussé à échanger avec mon entourage et mes

proches concernant la suite de ma carrière. C'est notamment ce qui a motivé mon choix de rejoindre Rosenborg », a-t-il expliqué en toute transparence. Cette nouvelle aventure lui a été particulièrement bénéfique puisqu'il y a « rapidement retrouvé [ses] repères et de bonnes sensations », justifiant ainsi son retour à l'efficacité sur les terrains.

Toujours profondément attaché à son pays, lui qui rappelle avoir été « le premier supporter de la sélection lors de la Coupe du monde », Amin Chiakha se présente aujourd'hui avec un seul mot d'ordre : il se dit « motivé et déterminé à montrer que est Amin Chiakha et ce dont [il est] capable ».

R. S.

ALLEMAGNE

Jürgen Klopp sonne la fin de la récréation

Récemment nommé à la tête de la sélection allemande après un été catastrophique, Jürgen Klopp n'a pas tardé à imposer sa marque de fabrique. L'ancien entraîneur mythique de Liverpool a instauré un cadre particulièrement strict et des règles de vie non négociables dans l'optique de ramener la Nationalmannschaft au sommet du football mondial.

La trêve internationale marque un tournant majeur pour plusieurs sélections européennes, mais c'est sans doute en Allemagne que le changement de cap est le plus spectaculaire. Après une élimination prématurée dès les seizièmes de finale de la Coupe du Monde face au Paraguay, la fédération allemande (Dfb) a décidé de tourner la page Julian Nagelsmann. Pour le remplacer, elle a réussi le coup de force de sortir Jürgen Klopp de son rôle de responsable du football chez Red Bull. À 59 ans, le natif de Stuttgart endosse pour la première fois le costume de sélectionneur national, tout en gardant sa célèbre casquette sur les

Ph. OK



terrains d'entraînement. Dès sa prise de fonction, Klopp a affiché une volonté de rupture totale avec les méthodes précédentes. Son premier coup d'éclat a été sportif, avec la convocation inédite de quarante-quatre joueurs répartis sur deux listes pour son premier rassemblement. Loin d'une simple excentricité, le nouveau sélectionneur a justifié ce choix par sa volonté de n'exclure personne et de créer un véritable laboratoire d'observation. Cette immense revue d'effectif doit lui permettre d'engranger un maximum de certitudes pour bâtir une équipe capable de remporter ses prochains matches.

Mais c'est surtout en dehors du terrain que la "méthode Klopp" se fait ressentir. Fini la souplesse accordée par son prédécesseur, l'heure est désormais à la discipline martiale. Le technicien exige un professionnalisme irréprochable et a mis en place des règles de vie strictes destinées à resserrer les rangs. La ponctualité est redevenue une vertu cardinale, avec un dîner imposé à 19 heures précises et des sanctions prévues au moindre retard. L'objectif est de forcer la cohésion d'équipe et d'améliorer la communication entre

les joueurs lors de ces moments de vie commune. Pour garantir une concentration maximale, le nouveau staff a également fait la chasse aux distractions. L'utilisation des téléphones portables est désormais formellement interdite durant les séances de massage et les échauffements. Les privilèges d'antan ont été balayés : les portes des hôtels et du centre d'entraînement sont désormais fermées aux coiffeurs qui avaient pris l'habitude de rendre visite aux joueurs avant les rencontres. De plus, les visites familiales ont été réduites au strict minimum afin d'éviter toute perturbation extérieure. Enfin, Jürgen Klopp a tenu à instaurer un respect mutuel avec les médias locaux, non sans une certaine fermeté. Lors de sa présentation, il a lancé un avertissement très clair à la presse allemande, menaçant de démissionner immédiatement si sa vie privée ou sa famille venaient à être prises pour cible. Avec ce nouveau cadre rigoureux et une protection farouche de son groupe, l'ère Klopp commence sur des bases intransigeantes.

ESPAGNE

La dette du Barça s'envole à 2,6 milliards d'euros

Si tout sourit au FC Barcelone sur les terrains en ce début de saison, la réalité économique du club catalan demeure particulièrement alarmante. Derrière les victoires éclatantes et la dynamique insufflée par Hansi Flick, se cache une ardoise qui ne cesse de s'alourdir. La dette globale pourrait désormais dépasser les 2,6 milliards d'euros, propulsée par l'explosion des coûts liés aux travaux du nouveau Camp Nou et des besoins de trésorerie toujours plus pressants. L'illusion est presque parfaite pour les supporters catalans. Avec un début de campagne exemplaire en Liga, marqué par sept victoires consécutives, et une entame européenne réussie face au Feyenoord, le Barça de Hansi Flick régale. Sur le rectangle vert, des joueurs comme Raphinha portent une équipe qui semble avoir définitivement tourné la page de ses années de crise sportive. Pourtant, dans les bureaux de la direction, le tableau est loin d'être aussi idyllique. L'endettement du club continue sa folle ascension, menaçant la stabilité de l'institution à long terme.

Au centre de ce tourbillon financier se trouve l'ambitieux projet de l'Espai Barça. Ce chantier titanesque, destiné à moderniser le Camp Nou et ses alentours, est devenu un véritable tonneau des Danaïdes. Débutés en mai 2023, les travaux accumulent les retards et

les surcoûts. Alors que le budget initial voté en 2014 prévoyait une enveloppe maîtrisée, le coût total du projet s'élève aujourd'hui à près de 1,8 milliard d'euros, soit le triple de l'estimation de départ. Ces contretemps obligent par ailleurs le club à prolonger son exil ou à jongler avec des fermetures temporaires, le privant ainsi de précieuses recettes de billetterie au moment où il en a le plus besoin. Pour faire face à cette situation, le club a récemment obtenu le feu vert pour contracter un nouvel emprunt

de 510 millions d'euros. Si une majorité de cette somme est allouée à la poursuite du chantier du stade, une part non négligeable de 210 millions d'euros est destinée à couvrir les opérations courantes du club.

C'est précisément cette dette opérationnelle qui inquiète le plus les observateurs financiers. Contrairement aux investissements dans les infrastructures, censés générer de futurs revenus, cette somme sert uniquement à maintenir le club à flot au quotidien. Garantie par les

futurs droits télévisuels, cette fuite en avant a un coût exorbitant : le club catalan a déjà dû s'acquitter de dizaines de millions d'euros de frais d'intérêts sur la saison écoulée.

Alors que le Camp Nou ne devrait pas atteindre sa pleine capacité avant la saison 2028-2029 et que des projets annexes comme le Palau Blaugrana peinent à être financés, le FC Barcelone marche sur un fil économique extrêmement fin, espérant que ses succès sportifs suffiront à masquer la fragilité de ses fondations financières.

REAL MADRID

Les supporters réclament trois changements majeurs

La récente défaite face à l'Atlético dans le derby madrilène a laissé de profondes cicatrices au sein de la Casa Blanca. Face aux lacunes récurrentes de l'équipe dirigée par José Mourinho, les supporters et la presse spécialisée haussent le ton. Un milieu en panne d'inspiration et une attaque morne poussent aujourd'hui l'opinion publique à exiger des remaniements tactiques immédiats.

Le climat est particulièrement lourd du côté de la Castellana. Alors que les fans doivent patienter trois semaines avant le retour à la compétition, les maux observés la saison passée semblent toujours hanter le Real Madrid. Malgré des recrutements prestigieux, le jeu proposé par les Merengues déçoit fortement.

Les observateurs pointent du doigt une animation offensive amorphe, une incapacité manifeste à rivaliser dans l'intensité, et des stars qui peinent à s'entendre sur le terrain. Si la communication du club tente de détourner l'attention sur l'arbitrage, le constat des fans

est sans appel et vise directement les choix de l'entraîneur ainsi que certains joueurs.

La première exigence des supporters concerne le secteur offensif et cible directement Vinicius Jr. L'international brésilien, bien qu'il ait récemment signé une prolongation de contrat XXL, traverse une période de méforme qui agace profondément le public. Même José Mourinho commencerait à perdre patience. Les médias, à l'image du journal AS, estiment qu'il est temps de sanctionner ces mauvaises performances par un passage sur le banc de touche. Pour le remplacer, la tendance est claire : c'est l'Ivoirien Diomandé qui est réclamé pour s'emparer du couloir gauche et dynamiser l'attaque.

Le deuxième grand changement réclamé touche à l'organisation du milieu de terrain. Face au manque cruel de créativité et de liant entre les lignes, le madridismo milite pour une titularisation de Bernardo Silva, tout particulièrement lors des grandes affiches. L'ancien meneur de jeu de Manchester City est perçu

comme l'unique profil capable de combler ce vide créatif et de redonner de la structure au jeu madrilène. Les supporters souhaitent que le Portugais se voie accorder beaucoup plus de responsabilités pour orienter le jeu de l'équipe.

Enfin, la gestion du temps de jeu des remplaçants suscite l'incompréhension, avec le cas Carlos Espi en ligne de mire. Le jeune Espagnol a pourtant prouvé son efficacité en offrant récemment des victoires précieuses contre l'Espanyol et Elche, mais José Mourinho s'obstine à l'utiliser avec parcimonie, le laissant par exemple sur le banc durant tout le derby.

Le public et la presse réclament une utilisation beaucoup plus régulière du joueur. Cette demande relance plus largement le débat sur le statut de certains intouchables, les observateurs notant que des joueurs comme Kylian Mbappé ne sont quasiment jamais remplacés, ce qui prive l'équipe d'alternatives prometteuses en fin de rencontre.

ARGENTINE

Scaloni vers une prolongation

La Fédération argentine (AFA) veut sécuriser l'avenir de Lionel Scaloni. Alors que le contrat du sélectionneur arrive à échéance en décembre, l'instance lui a officiellement transmis une proposition pour deux années supplémentaires, jusqu'à la Copa América 2028, assortie d'une option permettant de poursuivre jusqu'à la Coupe du monde 2030. Selon Tyc Sport, Scaloni n'a pas encore donné de réponse définitive, mais l'AFA se montre optimiste puisque les représentants du technicien ont entamé les négociations. Une volonté forte de conserver l'homme qui dirige l'Albiceleste depuis 2018 et qui avait récemment laissé planer le doute sur la suite de son aventure. Le bilan de Scaloni explique la volonté de la Fédération de poursuivre avec lui. Le sélectionneur a notamment conduit l'Argentine au titre mondial en 2022 et à deux sacres en Copa América, avant d'atteindre la finale de l'édition 2026. En attendant sa décision, Scaloni doit désormais préparer trois rencontres amicales, face à la Bolivie le 30 septembre, au Burkina Faso trois jours plus tard puis au Bénin le 6 octobre à Buenos Aires.

BALLON D'OR

Yamal s'estime "bon candidat"

Comme Harry Kane ou Kylian Mbappé, Lamine Yamal (19 ans, 7 matches et 7 buts en Liga cette saison) a lancé les grandes manœuvres en vue du Ballon d'Or. Lors d'un entretien accordé à L'Equipe, l'ailier du FC Barcelone a estimé qu'il avait les arguments nécessaires pour convaincre le jury. "Je pense que tous ceux qui regardent le football savent quels sont mes arguments. J'entre sur le terrain, je prends du plaisir, je joue bien et comme j'ai envie de jouer. Heureusement, j'ai aussi pu remporter beaucoup de titres avec le Barça et j'ai aussi pu gagner le titre le plus important, la Coupe du monde, avec ma sélection. Mais au-delà de cela, je pense que ma manière de jouer est mon argument le plus fort, c'est ce qui me rend différent", a estimé le prodige blaugrana. Et Yamal de résumer : "Je pense que cela fait de moi un bon candidat. Au final, c'est très important car, au-delà du fait d'être un bon joueur, je pense que le meilleur joueur fait toujours gagner son équipe. Quand votre équipe gagne, tout le monde ressort davantage, tout le monde brille davantage."

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN TRUMP À L'ONU

Il « salue » des discussions avec Téhéran tout en menaçant "d'anéantir" l'Iran

Aux travaux de l'assemblée générale des Nations Unies, à New York, le président américain Donald Trump a encore promu un discours en déclarant une position et peu après son contraire, sur fond comme le soulignent des experts, notamment américains, de l'impasse géostratégique dans laquelle la décision fin février dernier, de Trump de mener son agression contre l'Iran, a plongé les Etats-Unis.



A l'Onu le locataire de la Maison Blanche a menacé d'« anéantir » l'Iran en l'absence d'accord pour mettre fin à la guerre et de rebondir quelques heures plus tard, pour saluer des discussions irano-américaines de trois heures, jugées « très productives ». Alternant menace militaire et ouverture diplomatique envers l'Iran en l'espace d'une même journée, Mardi dernier, devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, le président américain a repris ses premières déclarations prononcées, au début et peu après le début de agression militaire américaine contre l'Iran, indiquant que « les États-Unis pourraient anéantir l'Iran si aucun accord n'était trouvé » alors que depuis la guerre d'usure que mène l'Iran depuis dans sa riposte à l'agression des Etats unis, a fortement réduit le champ de manœuvres américaine avec principalement la perte de prise d'initiative pour sortir du borbier iranien, notamment sur le terrain de la confrontation sur les eaux maritime. Contrôle par Téhéran du

détroit d'Ormuz et plus récemment celui de Bab el Mendab, par les Yéminites, alliés de Téhéran. Déclarant « j'ai une grande décision à prendre » il a encore laissé entendre qu'un compromis restait possible, dans son discours, dans lequel, il est revenu sur le nucléaire iranien, après l'avoir occulté ces derniers mois, en se focalisant sur le détroit d'Ormuz, en raison de l'impossibilité depuis des mois de percée militairement pour être sous contrôle exclusive des Etats unis. « Je ne permettrai jamais à l'Iran d'avoir une arme nucléaire », a-t-il affirmé, présentant l'intervention américaine comme « nécessaire face à une menace laissée », selon lui, « sans réponse pendant trop longtemps », faisant fi du travail de l'agence de l'Agence onsiennne de l'Energie et d'autres missions d'experts... Il a également appelé les autres pays à accentuer leur pression économique sur Téhéran. Le discours de Trump était plus son style qui s'est dégagé, comme l'ont

indiqué des médias notamment occidentaux, en rapportant que « trump a fait du trump » à l'Onu.

TRUMP PEINE À TROUVER LE BON MESSAGE AVANT LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

La guerre contre l'Iran pèse désormais sur la campagne républicaine à six semaines des élections de mi-mandat. La hausse des carburants et la durée du conflit compliquent le discours de Trump, dont l'approbation tombe à 32%. Certains candidats républicains prennent désormais leurs distances et réclament une fin rapide de la guerre. À six semaines des élections de mi-mandat, la guerre contre l'Iran devient un problème intérieur pour Donald Trump. Déclenché en février, le conflit devait initialement être bref. Près de sept mois plus tard, il se poursuit, perturbe les exportations énergétiques du Moyen-Orient et alimente la hausse des prix des carburants aux États-Unis. Le président

américain cherche désormais à concilier deux messages difficiles à tenir ensemble. D'un côté, il continue de défendre les frappes en affirmant qu'elles étaient nécessaires pour empêcher l'Iran d'acquiescer l'arme nucléaire. Lors de la convention républicaine de Dallas, il a encore justifié la guerre et assuré qu'elle prendrait fin « très peu de temps après » les élections. De l'autre, il doit convaincre des électeurs davantage préoccupés par leur pouvoir d'achat que par la politique étrangère. Une guerre impopulaire. Les sondages illustrent cette difficulté. Une enquête Reuters/Ipsos publiée le 21 septembre mesure l'approbation de Trump à 32 %, son plus bas niveau dans cette série. Seulement 34 % des personnes interrogées approuvent les frappes contre l'Iran et 17 % sa gestion du coût de la vie. Surtout, 82 % pensent que le conflit pourrait se prolonger. Le sujet commence à provoquer des tensions chez les républicains.

Deux candidats au Sénat, Mike Rogers dans le Michigan et Ashley Hinson dans l'Iowa, ont appelé le 21 septembre à mettre rapidement fin à la guerre, alors qu'ils avaient auparavant soutenu la stratégie présidentielle. Ils mettent à présent en avant le prix de l'essence et du diesel. Trump reste donc pris entre sa volonté de présenter la campagne contre Téhéran comme nécessaire à la sécurité américaine et la promesse qui avait contribué à son retour au pouvoir en 2024 : réduire les prix et éviter les guerres prolongées. À l'approche du scrutin du 3 novembre, l'Iran n'est plus seulement un dossier de politique étrangère : il devient un enjeu électoral directement lié au portefeuille des Américains.

R. I.

AG DE L'ONU

L'Iran et Ghaza sous les feux sionistes s'imposent à New York

La guerre contre l'Iran et Ghaza dominent les premiers débats de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Trump menace Téhéran tout avançant comme à ses habitudes en laissant ouverte la voie diplomatique, tandis que les États du Golfe appellent à la désescalade. La 81e Assemblée générale des Nations unies s'ouvre mardi 22 septembre à New York avec deux crises omniprésentes : la guerre américaine contre l'Iran et la situation à Ghaza. Après sept mois de conflit avec Téhéran, les conséquences dépassent désormais largement le Moyen-Orient, entre perturbations du détroit d'Ormuz, tensions dans le Golfe et flambée des prix du pétrole. Donald Trump a consacré une grande partie de son discours à l'Iran. Défendant l'intervention américaine comme nécessaire pour empêcher Téhéran d'obtenir l'arme nucléaire, il a appelé les autres pays à accentuer la pression économique. Le président américain a surtout averti que l'Iran pourrait être « anéanti » si aucun accord n'était trouvé, tout en laissant ouverte la voie des négociations. Israël, l'éternel bouc-émissaire Les monarchies du Golfe ont adopté un ton différent. L'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, a plaidé pour une solution diplomatique et a souligné que la région traversait l'une des périodes les plus dangereuses de son histoire récente. Doha défend désormais l'idée d'une architecture de sécurité régionale associée aux pays arabes du Golfe et de l'Iran. Mais Gaza demeure l'autre dossier majeur. Recep Tayyip Erdogan a dénoncé la catastrophe humanitaire dans l'enclave et appelé les États qui ne reconnaissent pas encore la Palestine à le faire. La Turquie qualifie les opérations israéliennes de génocide.

LE SG DE L'ONU TIEN TIENT SON DERNIER DISCOURS D'OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'AG

Pour sa dernière ouverture d'une Assemblée générale en tant que secrétaire général, Antonio Guterres a résumé l'urgence régionale : « les combats doivent cesser » et l'aide humanitaire doit pouvoir circuler. Concernant Gaza, il a rappelé les mesures provisoires juridiques contraignantes ordonnées par la Cour internationale de Justice dans l'affaire relative à la Convention sur le génocide. Cette Assemblée générale révèle ainsi un Moyen-Orient au centre des préoccupations internationales : la guerre américaine contre l'Iran menace l'équilibre régional et énergétique mondial, tandis que Gaza continue de cristalliser les profondes divisions diplomatiques autour de l'occupant sioniste israélien.

R. I.

FRAPPES ANTIDROGUE AMÉRICAINES

L'ONU évoque de « possibles crimes contre l'humanité »

Un expert de l'ONU estime que les frappes américaines contre des bateaux soupçonnés de trafic de drogue pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Son rapport recense 68 attaques et 223 morts entre septembre 2025 et août 2026. Washington invoque sa politique de « la légitime défense » contre les « narcoterroristes », une justification rejetée par l'expert onusien. 'Depuis un an, l'armée américaine mène, dans les Caraïbes et le Pacifique, une campagne militaire d'un genre inédit contre des embarcations soupçonnées de participer au trafic de drogue'. Dans un rapport publié lundi Ben Saul, rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste, estime qu'il existe des « motifs raisonnables » de considérer que ces frappes pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Entre septembre 2025 et août 2026, son rapport recense 68 attaques et au moins 223 morts. Depuis,

de nouvelles frappes ont encore été annoncées par Washington. L'administration Trump présente ces opérations comme de 'la légitime défense' contre des organisations qualifiées de « narcoterroristes » et affirme être 'engagée dans un conflit armé avec certains cartels latino-américains' »

L'EXPERT RAPPELE DANS SON RAPPORT AUSSI QUE LE FENTANYL, AU CŒUR DE LA CRISE AMÉRICAINE DES OPIOÏDES, N'EMPRUNTE GÉNÉRALEMENT PAS CES ROUTES MARITIMES DEPUIS LE VENEZUELA

C'est précisément cette justification que conteste l'expert de l'ONU. Selon lui, le trafic de drogue ne constitue pas une « attaque armée » autorisant les États-Unis à employer la force militaire.

Il souligne également que « les personnes visées ne représentaient pas de menace imminente pour les militaires américains » et que d'autres moyens exis-

taient : « intercepter les bateaux, arrêter leurs occupants et les poursuivre devant la justice ». Le rapport va plus loin. Ben Saul considère que le caractère répété et organisé des frappes pourrait répondre aux critères du meurtre en tant que crime contre l'humanité. Il réclame des enquêtes et des poursuites contre les responsables d'éventuelles attaques illégales.

Il s'agit toutefois de l'analyse d'un expert indépendant mandaté par l'ONU, et non d'un jugement d'une juridiction internationale. Washington défend une campagne destinée à réduire l'arrivée de stupéfiants aux États-Unis. Mais le rapport affirme qu'« aucune diminution mesurable du trafic de cocaïne n'a jusqu'ici été constatée ».

Il rappelle aussi que le fentanyl, au cœur de la crise américaine des opioïdes, n'emprunte généralement pas ces routes maritimes depuis le Venezuela.

R. I.

RUSSIE

Le FSB déjoue un attentat contre un haut fonctionnaire

Le FSB a annoncé l'arrestation à Moscou d'un homme soupçonné de préparer un attentat contre un haut fonctionnaire russe. Selon le service de sécurité, il projetait de faire exploser un véhicule faisant partie du cortège du responsable. Il a étudié la fabrication d'explosifs et acheté les composants nécessaires, avant d'être placé en détention.

R. I.

APRÈS DES ANNÉES DE SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE

Bruxelles reconnaît une «certaine fatigue» au sein de l'UE

Après plusieurs années de sanctions contre Moscou, Bruxelles reconnaît désormais une «certaine fatigue» au sein de l'UE. Cet aveu fait suite à des négociations tendues entre les Vingt-Sept, qui peinent à s'accorder sur la prolongation des restrictions. Plusieurs mesures visant la Russie continuent en effet de diviser les États membres.

Le commissaire européen à l'Économie, Valdis Dombrovskis, a reconnu le 23 septembre l'existence d'une «certaine fatigue» au sein de l'Union européenne face aux sanctions contre la Russie. Interrogé par Euractiv, il a déclaré qu'«après presque cinq ans de conflit, une certaine fatigue s'est accumulée». Cette déclaration fait suite à des négociations difficiles entre les États membres sur la prolongation des sanctions. Dombrovskis réagissait notamment au retrait des hommes d'affaires russes Alicher Ousmanov et Mikhaïl Fridman des listes européennes. Leur retrait a fait partie d'un compromis nécessaire pour permettre aux Vingt-Sept de s'entendre sur la prolongation des restrictions. La Lettonie, qui s'y opposait initialement, a finalement levé son veto après des pressions de Paris. Les discussions ont ainsi fait apparaître les divergences qui persistent entre plusieurs États membres sur certaines mesures visant la Russie. Malgré ce constat de fatigue, Dombrovskis a défendu le maintien de la politique suivie par Bruxelles. Selon lui, l'Union européenne doit continuer à soutenir l'Ukraine et à exercer une pression «aussi longtemps que nécessaire». L'unanimité au cœur des désaccords Les négociations ont également mis en évidence les contraintes du mécanisme européen de sanctions. L'Allemagne et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, avaient



notamment plaidé pour une modification du principe d'unanimité appliqué à ces décisions. Dombrovskis a toutefois admis qu'un tel changement était difficilement envisageable à court terme. Il nécessiterait une modification des traités européens, qui doit elle-même recevoir l'accord des Vingt-Sept – une unanimité paradoxalement nécessaire pour abandonner la règle de l'unanimité. Après les désaccords et les compromis survenus pendant les négociations, les États membres ont finalement prolongé les sanctions concernées jusqu'au 22 septembre 2029. Bruxelles poursuit ainsi sa politique à l'égard de Moscou. En juillet, le 21e paquet de sanctions avait notamment visé les opérations financières de plus de 90 banques russes ainsi que les secteurs de l'énergie, du commerce et des cryptomonnaies.

MOSCOU DÉNONCE DES SANCTIONS SANS EFFET SUR SA POLITIQUE

La Russie continue pour sa part de contester la légitimité des restrictions européennes. Le porte-parole du Krem-

lin, Dmitri Peskov, a appelé à lever les sanctions visant non seulement Ousmanov et Fridman, mais aussi les autres entrepreneurs et citoyens russes concernés. Moscou affirme depuis plusieurs années que la multiplication des sanctions occidentales n'a pas permis à leurs promoteurs d'atteindre les objectifs recherchés ni de contraindre la Russie à modifier sa politique. Vladimir Poutine a décrit ces restrictions comme un élément d'une stratégie occidentale de long terme visant à affaiblir la Russie. Le président russe a également affirmé qu'elles avaient porté un sérieux préjudice à l'économie mondiale. La reconnaissance d'une «fatigue» par Dombrovskis ne s'accompagne pour l'heure d'aucun changement annoncé à Bruxelles. Cet aveu s'inscrit néanmoins après plusieurs années de sanctions, au moment où leur prolongation nécessite des compromis entre les Vingt-Sept et où les désaccords sur certaines restrictions apparaissent plus ouvertement au sein de l'Union européenne.

R. I.

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE MILITAIRE AMÉRICAINE AU GROENLAND

Les États-Unis, le Danemark et le Groenland signent l'Accord

Les États-Unis, le Danemark et le Groenland, territoire autonome américain, ont signé mardi à New York un accord visant à renforcer la présence militaire américaine sur cette île arctique stratégique.

Lors d'une cérémonie en marge du débat général de l'ONU, l'accord a été signé par le président américain Donald Trump, la Première ministre danoise Mette Frederiksen et le Premier ministre du Groenland Jens-Fredrik Nielsen. Aux termes de cet accord de grande envergure, les États-Unis seront autorisés à moderniser et à étendre leurs activités à la base spatiale de Pituffik, qu'ils exploitent déjà dans le nord-ouest du Groenland, et à établir une zone de défense supplémentaire à Narsarsuaq et Mestersvig. L'accord autorise également les aéronefs américains à survoler et à atterrir sur n'importe quel territoire du Groenland, y compris ses eaux territoriales, tandis que les navires publics américains peuvent avoir un accès sous-marin et se déplacer dans les eaux territoriales, sans restriction sauf accord mutuel des parties. L'accord interdit aux États non membres de l'OTAN d'établir des installations militaires, avec ou sans personnel, au Groenland et d'y maintenir une présence militaire permanente, sauf accord contraire des parties. Elle interdit également aux États ou aux investisseurs de pays qui ne sont ni membres de l'OTAN, ni partenaires de l'OTAN, ni membres de l'UE, d'exercer un contrôle, une influence significative ou un accès à des informations non publiques susceptibles de menacer la sécurité nationale ou l'ordre public dans des secteurs ou activités particulièrement sensibles au Groenland. Cet accord fait suite à des mois de pression de la part de Trump, qui a réclamé à plusieurs reprises l'acquisition de ce territoire danois autonome et n'a pas exclu des mesures militaires ou économiques. La proposition a suscité une vive opposition de la part des alliés de l'OTAN et des Groenlandais. En vertu d'un accord de défense de 1951 entre le Danemark et les États-Unis, tel que modifié et complété en 2004, l'armée américaine a le droit de maintenir du personnel et de construire, d'entretenir et d'exploiter des installations dans des zones de défense désignées au Groenland, y compris à la base spatiale de Pituffik. L'accord nouvellement signé entrera en vigueur dès la remise d'une note diplomatique informant les États-Unis que le Royaume du Danemark, conjointement avec le Groenland, a achevé les procédures parlementaires nécessaires.

R. I.

RENCONTRE TENDUE ENTRE ZELENSKY ET VON DER LEYEN À NEW YORK

L'UE conditionne de nouvelles aides à des réformes

Kiev réclame de nouveaux milliards à ses partenaires européens alors que Bruxelles conteste une partie des besoins avancés par l'Ukraine. Face à ces demandes supplémentaires, l'UE lie une partie de son soutien budgétaire à des réformes et souhaite désormais que d'autres partenaires contribuent eux aussi davantage au financement de Kiev. L'Union européenne conditionnerait désormais une partie de son soutien budgétaire à l'Ukraine à l'avancée de nouvelles réformes. Le sujet a été abordé lors de la rencontre entre Volodymyr Zelensky et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le 22 septembre, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Selon Bloomberg, qui cite une source

informée des discussions, l'entretien s'est déroulé dans un climat «tendu». Bruxelles demande notamment à Kiev de prendre de nouvelles mesures pour réduire l'économie souterraine, augmenter les recettes fiscales et rapprocher la législation ukrainienne des normes européennes. Ces conditions ont lieu alors que les autorités ukrainiennes sollicitent des financements supplémentaires auprès de leurs partenaires. Après la rencontre, Ursula von der Leyen a confirmé le lien entre les réformes et le soutien budgétaire. Elle a assuré que de nouvelles aides à la défense seraient fournies, mais a précisé que l'aide budgétaire progresserait «à mesure que les réformes progressent à Kiev». Bruxelles conteste une partie des besoins

avancés par Kiev. Kiev demande désormais à ses partenaires de l'aider à combler un déficit budgétaire imprévu d'environ 26 milliards d'euros. L'Ukraine souhaite parallèlement accélérer le versement d'un prêt européen de 90 milliards d'euros.

BRUXELLES ÉMET DES RÉSERVES SUR UNE PARTIE DES CHIFFRES PRÉSENTÉS PAR LES AUTORITÉS DE KIEV ET DES TENSIONS QUI DÉPASSENT LA QUESTION FINANCIÈRE

Selon Bloomberg, les Européens estiment également que d'autres partenaires de Kiev, notamment le Canada, la Norvège et le Japon, devraient contribuer à tout financement supplémentaire. Cette demande survient après celle formulée par

Kiev au mois d'août auprès des pays de la «coalition des volontaires». L'Ukraine leur avait alors demandé de couvrir un manque de 27 milliards de dollars dans son budget de défense. L'ampleur de ce besoin financier et son apparition rapide avaient surpris des diplomates européens. Les désaccords financiers s'accompagnent de tensions sur l'aide militaire. À l'approche de l'hiver, la partie ukrainienne fait état de capacités de défense aérienne limitées et déplore la réticence de certains pays européens à fournir davantage de missiles intercepteurs. Dans le même temps, Bloomberg rapporte une irritation croissante en Europe face aux demandes de financement de Kiev. La question des sanctions s'est également invitée dans les discussions. La

délégation ukrainienne s'est vivement opposée à la décision européenne de lever des sanctions visant deux hommes d'affaires russes. Malgré ces divergences, les négociations doivent se poursuivre. Zelensky a annoncé que les équipes ukrainiennes et européennes se retrouveraient dans un délai de sept à dix jours afin de poursuivre les discussions sur le financement. La rencontre de New York met ainsi en lumière plusieurs points de friction entre Kiev et l'UE. L'Ukraine cherche à obtenir de nouvelles ressources financières et militaires, tandis que Bruxelles conteste une partie de ces chiffres, conditionne son soutien budgétaire à des réformes et souhaite que d'autres partenaires contribuent davantage au financement.

R. I.

UN SCRUTIN AU LENDEMAIN DE LA FUITE MORTELLE DE MILLIERS DE JEUNES MAROCAINS VERS CEUTA

Arrestations de ceux qui boycottent et dénoncent « la mascarade électorale » le jour du vote

Un climat de tension et de mécontentement règne au Maroc, marqué par un large désengagement des jeunes de la participation politique à la veille des législatives, et une vague de répression menée par les forces de sécurité contre les partisans du boycott de ces élections.

Les autorités ont répondu aux appels au boycott par des campagnes de répression et d'arrestations, la veille et durant la tenue hier, des élections législatives au royaume de Mohamed VI, suscitant une vague de critiques parmi les citoyens et les organisations de défense des droits de l'homme, dont des étrangères.

Selon des médias locaux et des vidéos circulant sur les réseaux sociaux les forces de l'ordre continuent, dans plusieurs villes marocaines, de contrer la campagne menée par le parti La Voie démocratique travailliste en faveur du boycott des législatives, à travers des interventions musclées et des interpellations de membres du parti et d'autres citoyens. A Agadir, les forces de sécurité sont intervenues pour empêcher les participants à la campagne de distribuer des tracts appelant au boycott, en interpellant notamment quatre membres du parti. Le bureau régional du parti d'opposition de La Voie démocratique travailliste (Ennahdj Edemocraty), qui est de tout temps sous la pression du Makhzen, a dénoncé, dans un communiqué, « l'intervention violente » contre ses partisans, alors qu'ils exerçaient leur droit de communiquer avec les citoyens et d'expliquer les raisons du boycott, affichant sa détermination à poursuivre sa campagne afin de « dénoncer la mascarade électorale ». A Sefrou, la section locale du parti a fait état d'actes d'intimidation et de restriction visant son activité, après que les forces de sécurité eurent confisqué les publications appelant au boycott,



Ph: DR

soulignant que ces mesures « révèlent le caractère illusoire des slogans démocratiques et confirment l'inutilité du processus électoral ». A Meknès, un incident similaire a été signalé après la confiscation des tracts par les forces de sécurité du Makhzen, suscitant la réaction de la section locale du parti dénonçant ces restrictions, et affirmant que sa campagne se déroulait dans un cadre pacifique et dans le strict respect de la loi. Selon des médias locaux, la campagne du parti La Voie démocratique travailliste fait l'objet d'interdictions et de restrictions depuis son lancement, avec des poursuites et l'interpellation de plusieurs de ses militants. Ces interpellations ont été condamnées par plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, qui considèrent que l'interdiction des campagnes en faveur du boycott et leur criminalisation constituent une violation de la liberté d'expression et d'opinion. Selon le parti, seize (16) de ses militants ont été interpellés dans le cadre des campagnes appelant au boycott des législatives, tandis que quatre membres ont reçu des convocations à Tanger. Le parti La Voie démocratique travailliste soutient

que ce scrutin ne réunit pas les conditions démocratiques les plus élémentaires. Intervenant dans Maghreb online, le blogueur et militant des droits de l'homme, Mohamed Qandyl, a qualifié l'échéance électorale de « grande supercherie » et de « maquillage rhétorique et protocolaire » de la machine de propagande et des médias complaisants. Il a considéré ces élections comme « un épisode de plus dans une longue série destinée à reproduire les élites loyales » et à « consacrer la dépendance absolue envers les centres de décision réels », appelant les citoyens à sortir de la passivité et agir pour changer la situation actuelle. La campagne de boycott intervient également dans un contexte marqué par le désintérêt manifeste des jeunes pour la politique et la participation électorale. Selon des données officielles, les jeunes âgés de 18 à 24 ans ne représentent qu'environ 3 % de l'ensemble des électeurs inscrits, alors que cette tranche d'âge constitue près de 12 % de la population, ce qui représente un défi pour les partis marocains dans leur capacité à mobiliser l'électorat jeune.

R. I.

POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE D'EBOLA

La Tunisie envoie une cargaison de médicaments et d'équipements médicaux à la RDC

À l'appel de l'Union africaine, Tunis a mobilisé une aide d'urgence pour soutenir les autorités congolaises face au virus Ebola. Médicaments, matériel médical et paramédical ont été acheminés vers Kinshasa, alors que l'épidémie continue de toucher plusieurs provinces et de mettre sous tension les capacités sanitaires du pays. La Tunisie a acheminé, mardi dernier, une cargaison d'aide médicale vers la République démocratique du Congo afin de soutenir la riposte face à la propagation du virus Ebola. L'opération, menée sur instruction du président tunisien Kais Saïed, intervient alors que la RDC fait face à une situation sanitaire toujours préoccupante. La cargaison comprend une quantité importante de médicaments, ainsi que du matériel et des fournitures médicales et paramédicales. Ces équipements sont destinés à renfor-

cer les moyens disponibles pour faire face à l'épidémie.

L'ENVOI TUNISIEN RÉPOND À L'APPEL LANCÉ PAR L'UNION AFRICAINE À SES ÉTATS MEMBRES AFIN DE SOUTENIR LA RDC ET DE RENFORCER LES CAPACITÉS DE SON SYSTÈME DE SANTÉ

Les autorités tunisiennes inscrivent également cette initiative dans leur engagement en faveur de la solidarité avec les pays africains et dans le cadre des relations privilégiées entre Tunis et Kinshasa. Une opération coordonnée par plusieurs institutions tunisiennes Pour assurer l'acheminement de l'aide, plusieurs institutions tunisiennes ont été mobilisées. Les ministères des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, de la Défense nationale, de la Santé et des Affaires sociales ont participé à l'opération, aux côtés

du Croissant-Rouge tunisien et de l'Union tunisienne de solidarité sociale. Les services du ministère de la Défense nationale ont supervisé le chargement de la cargaison, transportée à bord d'un avion militaire tunisien jusqu'à l'aéroport international de Kinshasa. À son arrivée en RDC, l'aide doit être remise aux autorités compétentes sous la supervision de l'ambassade de Tunisie à Kinshasa. Médicaments, matériel médical et fournitures paramédicales viendront ainsi renforcer les moyens consacrés à la riposte sanitaire. Une épidémie toujours préoccupante en RDC L'aide tunisienne arrive dans un contexte sanitaire difficile. Selon les données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) arrêtées au 20 septembre 2026, 7 733 cas confirmés et 3 732 décès ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie. Au total, 63 zones de santé

réparties dans sept provinces ont été touchées. L'épidémie s'est également étendue à de nouvelles zones. Parmi celles-ci, figure la zone de santé de Dungu, dans la province du Haut-Uélé, située à proximité de la frontière avec le Soudan du Sud, une évolution qui fait craindre une propagation au-delà du territoire congolais. Le risque d'une nouvelle propagation à l'intérieur de la RDC reste considéré comme très élevé. Pour les pays voisins partageant une frontière terrestre avec le pays, il demeure jugé élevé. L'envoi de cette aide intervient ainsi à un moment où la progression géographique du virus continue de peser sur les capacités sanitaires congolaises. En répondant à l'appel de l'Union africaine, Tunis apporte des médicaments et du matériel supplémentaires à une riposte qui reste fortement mobilisée sur le terrain.

R. I.

AUX TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'Union africaine appelle à renforcer le rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale

L'Union africaine (UA) a appelé à renforcer le rôle et la représentation de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, tout en mettant l'accent sur le renforcement du multilatéralisme, la paix et la sécurité, le développement durable et la coopération internationale. Cette position a été au centre des consultations menées mardi par le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, avec plusieurs responsables internationaux, en marge des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. M. Youssouf a notamment souligné l'importance d'une réforme des institutions de la gouvernance mondiale, avec une représentation africaine accrue dans les instances internationales de décision, notamment au Conseil de sécurité de l'ONU. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le président de la Commission de l'UA a mis l'accent sur la nécessité de disposer d'un financement durable et prévisible des opérations africaines de soutien à la paix. Sur la question migratoire, M. Youssouf a insisté sur l'importance de la gouvernance des migrations, de la protection des droits des migrants et de la mise en place de voies légales de migration. Il a également souligné le rôle de la diaspora africaine dans le développement du continent et l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour faciliter la circulation des compétences et de la main-d'œuvre à travers le continent. Avec ses partenaires européens, l'UA a également mis l'accent sur la consolidation de la coopération dans les domaines de la gouvernance, de la démocratie, de l'Etat de droit, des droits humains et du changement climatique, ainsi que sur la nécessité de renforcer la coopération régionale en faveur du multilatéralisme à travers des réformes significatives. Les consultations menées à New York illustrent ainsi la volonté de l'UA de faire avancer les priorités africaines au sein du système multilatéral, en mettant notamment l'accent sur une représentation accrue du continent dans les mécanismes de décision internationaux, le renforcement des capacités africaines en matière de paix et de sécurité et la consolidation des partenariats internationaux.

R. I.

DEUX PAYS AFRICAINS SERAIENT LES PLUS TOUCHÉS

Le «super El Niño» pourrait provoquer 451 000 décès supplémentaires

Le Nigeria, le Soudan et l'Indonésie seraient les plus touchés, avec 31 400, 19 300 et 17 600 décès par fortes chaleurs liées au «super El Niño» qui pourraient causer jusqu'à 451 000 décès supplémentaires dans le monde entre septembre 2026 et février 2027, selon des chercheurs du Climate Impact Lab de l'Université de Chicago.

R. I.

ULTIMES HOMMAGES À SID AHMED AGOUMI

L'Algérie fait ses adieux à une icône de la scène

Le monstre sacré du théâtre et du cinéma algériens, Ahmed Meziane, plus connu sous le nom de Sid Ahmed Agoumi, a été accompagné mardi après-midi à sa dernière demeure au cimetière d'El Kettar à Alger.

Décédé dimanche à l'âge de 86 ans, l'artiste a reçu un vibrant hommage national en présence de hauts dignitaires de l'État, de ministres et d'une pléiade de figures du monde des arts, tous venus saluer la mémoire d'un homme au génie exceptionnel et à la carrière prolifique.

Avant l'inhumation, un dernier hommage solennel a été rendu au défunt au Palais de la culture Moufidi-Zakaria. Drapée de l'emblème national, la dépouille a suscité le recueillement de nombreuses personnalités politiques de premier plan. Étaient notamment présents M. Kamel Sidi Said et M. Amar Abba, tous deux conseillers auprès du président de la République, ainsi que le wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi. Les représentants des institutions culturelles et de l'audiovisuel se sont joints à ce cortège pour saluer une dernière fois cette figure tutélaire de la culture algérienne.

Les membres du gouvernement ont tenu à souligner l'héritage colossal laissé par le défunt. La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a exprimé sa profonde tristesse face à cette grande perte pour la scène artistique nationale. Elle a salué une vie entièrement consacrée à la création, portée par une présence exceptionnelle et un talent capable d'incarner chaque rôle avec un esprit profondément algérien. De son côté, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bous-



limani, a mis en lumière la dimension internationale de cette icône, affirmant que son professionnalisme et ses innombrables œuvres théâtrales et cinématographiques le rendront à jamais immortel.

L'émotion était tout aussi palpable parmi ses compagnons de route et la nouvelle génération de comédiens ayant fait le déplacement jusqu'au cimetière d'El Kettar pour l'accompagner vers sa dernière demeure. Des figures incontournables du paysage audiovisuel algérien, telles que Djaffar Gacem, Bahia Rachedi, Hassen Kechache, Mustapha Ayad, Lakhdar Boukhers, Abdelnour Chelouche, Fadhéla

Hachmaoui, ainsi que les jeunes actrices Souhila Maalem et Yasmine Ammari, étaient présentes. Unanimes, ils ont loué le charisme et les grandes qualités humaines de Sid Ahmed Agoumi, gardant de lui l'image indélébile d'un artiste accompli et d'un modèle absolu pour l'ensemble de la profession.

TOM CRUISE FACE À L'IA : «Les gens veulent voir des choses réelles»

Alors que l'intelligence artificielle menace de bouleverser l'industrie cinématographique, Tom Cruise reste profondément convaincu que le public privilégiera toujours l'authenticité. L'acteur, qui s'apprête à surprendre les spectateurs dans le prochain film d'Alejandro G. Iñárritu, appelle les artistes à ne pas baisser les bras et à continuer de créer malgré cette inéluctable évolution technologique. La star hollywoodienne s'est récemment exprimée sur la place grandissante de l'intelligence artificielle dans le domaine de la création. Conscient de la réalité technologique qui pèse sur les studios, Tom Cruise ne nie pas que cette révolution est en marche. Toutefois, il garde une foi inébranlable dans le besoin humain de se connecter à des œuvres authentiques.

« Vous savez, cela arrive et cela va se produire », a-t-il concédé au sujet de l'IA. Néanmoins, il tempère immédiatement cette fatalité en affirmant que l'attrait pour le véritable art ne disparaîtra pas : « Mais les gens veulent voir des choses réelles. »

Pour l'acteur, la magie du grand écran et la nécessité de partager des émotions collectives restent des éléments fondamentaux. « Les gens veulent cette expérience. Ils vont au cinéma », a-t-il expliqué avec conviction, avant de souligner sa position résolument optimiste : « Je crois toujours en l'humanité. » Face à l'incertitude liée à l'impact de ces nouveaux outils génératifs, son message à destination de la communauté artistique se veut être un véritable encouragement à persévérer en leur conseillant de « continuer à créer ».

PUB

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BEJAÏA

Un programme riche et varié pour la saison 2026-2027

Le théâtre régional de Bejaïa «Abdelmalek Bouguermouh» a arrêté un programme culturel riche et varié pour la saison théâtrale 2026-2027, comprenant des représentations destinées à différentes tranches d'âge, ainsi qu'un programme de formation artistique pour enfants, a-t-on appris mardi auprès de cet établissement culturel. La directrice du TRB, Nidhal Djazairi, a précisé, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'établissement, que la nouvelle saison, qui débutera jeudi prochain, prévoit notamment la poursuite de l'Ecole "H'didouane" de formation artistique destinée aux enfants, ainsi que des représentations théâtrales tout au long de l'année. Dans ce cadre, la 2e promotion de l'Ecole "H'didouane" a été lancée avec la sélection de 36 enfants, répartis en deux catégories d'âge, de 6 à 9 ans et de 10 à 16 ans. Les cours débiteront vendredi prochain et seront encadrés par des enseignants uni-

versitaires et des professionnels du domaine, selon la responsable qui souligne que cette formation vise à doter les enfants de bases solides dans les arts de la scène, à travers un enseignement fondé sur des approches académiques et scientifiques. Le spectacle d'ouverture de la saison sera consacré à la pièce "Akin I Lebhar" (Au-delà de la mer), de l'artiste Youcef Abdelaziz. Cette oeuvre aborde les souffrances endurées par les Algériens durant la colonisation. Plusieurs spectacles destinés au jeune public seront également proposés au cours des prochains mois, notamment "Le musicien et les amis de la forêt", "La sorcière et les orphelins" et "Beladjout", ainsi que d'autres productions théâtrales. Le programme annuel prévoit également la célébration de différentes fêtes et commémorations nationales, historiques et religieuses, ainsi que l'organisation de manifestations telles que "Le théâtre dans l'espace scolaire" et "Le théâtre

dans l'espace universitaire". Un programme théâtral sera par ailleurs destiné aux détenus des établissements pénitentiaires, tandis qu'un programme de proximité sera déployé dans plusieurs communes de la wilaya. Parallèlement, le théâtre régional a entamé la production d'une nouvelle pièce intitulée "El Mathwa", écrite par Hanane Bouanani et mise en scène par Nidhal Djazairi. Une représentation est prévue à la mi-novembre prochain. L'établissement a également lancé un appel aux écrivains et auteurs pour qu'ils proposent, durant cette saison, des textes théâtraux destinés aux enfants. A noter qu'à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison théâtrale, un hommage sera rendu aux éléments de la Protection civile, en reconnaissance de leurs efforts, de leurs sacrifices et de leur courage dans la protection des personnes et des biens, notamment lors des derniers incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas du pays.

**Recette
du jour****TAJINE EL HOUT****Ingédients** (4 personnes):

Pour les doigts de poisson:
pour 6 personnes:

- 600 g de viande hachée
- 300 g de fromage râpé
- 2 oeufs
- 1 oignon râpé
- 1 bouquet de persil
- 4 à 5 belles gousses d'ail
- 1 cs de cumin
- 1 cc de polvre
- sel au goût, n'hésiter pas à goûter la viande du bout de la langue
- 3 à 4 cs de vinaigre c'est selon le degré de sa concentration et la quantité de la préparation

pour la panure:

- 5 à 6 cs de farine

- 2 petits oeufs
- 1 cc de vinaigre
- sel/polvre

Commencer par faire revenir les morceaux de viande avec l'oignon râpé dans le gras à feu doux jusqu'à ce que l'oignon fonde couvrir d'eau à niveau ajouter les bâtons de cannelle polvre et les pois chiches couvrir et laisser cuire la viande jusqu'à ce qu'elle soit bien tendre saler à ce moment retirer du feu et réserver

Préparation :
mélangeant la viande

hachée avec le fromage râpé, persil coupé fin, oignon râpé, la pincée de cannelle, poivre/sel, oeufs, la moitié des épices cumin et ail pilé, formez en des batonnets de la forme d'un doigt assez long, chauffer une friture qui ne doit pas être brûlante rouler les batonnets de viande sans la farine puis dans les oeufs battus à la fourchette, j'ai du rectifier cette étape, je me suis trompée de plats précédemment et pris le tajine el hout pour des beignets de chou fleur pour la panure, un manque de concentration ! puis les passer dans un bain de friture chaud et non

brûlant, ne pas trop cuire! réserver après cuisson allumer sous la cocotte retirer les morceaux de viande, porter à ébullition la sauce, ranger les doigts de viande, ajouter de l'eau si c'est sec mais ça ne doit pas flotter dans la sauce qui doit être réduite l'autre moitié d'ail et de cumin, laisser mijoter 10 à 15 mn à feu doux puis placer les morceaux de viande dessus, rectifier l'assaisonnement verser le vinaigre dessus hors du feu secouer légèrement la cocotte votre plat est fini !!

Gâteau du Jour**Cheesecake Sans
Cuisson au Citron****INGRÉDIENTS**

Crème au citron:

- 60 ml de jus de citron
- 2 jaunes d'œufs
- Zestes d'un citron
- 50g de sucre granulé
- 30g de beurre
- 2 feuilles de gélatine

Base de biscuit:

- 220g de biscuit
- 110g de beurre fondu
- Une petite pincée de sel

Crème au Cream Cheese:

- 200g de fromage
- 200g de crème fraîche liquide

Crème au citron:

Commencez par placer les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide afin de les réhydrater.

Dans une casserole, placez les jaunes d'œufs, le sucre et le jus et zestes de citron et à l'aide d'un fouet, mélangez jusqu'à ce que vous ayez une texture homogène.

Retirez le fouet et utilisez une Maryse pour la suite.

Placez la casserole sur feu moyen et cuisez en remuant constamment jusqu'à ce que votre préparation épaississe et nappe la spatule. Dès que c'est fait, retirez la casserole immédiatement du feu. Ici, la cuisson se fait comme pour une crème anglaise, il ne faut pas que le mélange arrive à ébullition, mais il faut simplement épaissir la préparation. Pour cela la température du mélange ne doit pas dépasser 82°C.

Retirez du feu, ajoutez le beurre et mélangez jusqu'à ce qu'il soit complètement incorporé.

Essorez les feuilles de gélatine afin d'en retirer l'excédent d'eau,



ajoutez-les à la crème et mélangez jusqu'à ce qu'elles soient fondues et complètement incorporées.

Verser la crème dans un bol, recouvrez-la d'un film alimentaire directement à sa surface et réservez-la de côté afin qu'elle refroidisse.

Base de biscuit:

Dans un robot culinaire mixez les biscuits jusqu'à ce que vous ayez une poudre grossière et assez fine.

Ajoutez-y le beurre fondu et le sel et mélangez jusqu'à ce que le beurre soit bien réparti sur tout le mélange de biscuit écrasé.

Dans un moule de 20 cm de diamètre, placez le biscuit et repartissez-le uniformément sur le fond du moule puis en le remontant sur le bord du moule. J'utilise au début le dos d'une cuillère pour égaliser le fond du biscuit, et après pour le faire remonter sur le bord du moule, j'utilise un verre.

Placez le moule au réfrigérateur (, le temps de préparer la crème au Cream cheese.

Crème au Cream Cheese:

J'ai utilisé mon Kitchenaid pour préparer cette crème, mais vous pouvez très bien la faire à l'aide d'un batteur électrique.

Placez le cream cheese dans le bol du robot, et en utilisant la feuille, travaillez le cream cheese pour environ 3 à 4 minutes jusqu'à ce qu'il ait une texture aérée.

Ajoutez-y la crème au citron et mélangez jusqu'à ce que vous



ayez une préparation homogène.

Dans un bol, placez la crème fraîche, et à l'aide d'un batteur électrique, fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit montée.

À l'aide d'une Maryse, incorporez un premier tiers de la crème montée au mélange cream cheese-crème au citron en mélangeant délicatement en faisant des mouvements circulaires de haut en bas. Ajoutez le restant de crème montée et mélangeant juste ce qu'il faut pour avoir un mélange homogène.

Verser la préparation dans le fond de biscuit, étalez-la uniformément, puis lissez la surface.

Placez le cheesecake au réfrigérateur pour au moins 2 à 3 heures le temps que la crème prenne.

Au moment de servir, retirez du moule et décorez à votre guise: des lamelles de citron, des zestes de citron, etc.

Conseil du jour**LUTTER CONTRE
LES CHEVEUX SECS**

- Espacer ses shampoings. L'un des premiers gestes pour prévenir la sécheresse capillaire est d'espacer les shampoings.
- Éviter les colorations agressives.
- Limiter l'utilisation du lisseur et du sèche-cheveux.
- Couper les pointes.
- Laver à l'eau froide.

**Le
savez-
vous ?**

L'ANCIEN MOI

LE NOUVEAU MOI



ÉCORCES DE CITRON
JETÉES DANS LE
COMPOST



ÉCORCES DE CITRON, LAMINÉES
TREMPER PENDANT 2 SEMAINES
AVANT AJOUT EN VINAIGRE DE
CEMENT

Bon à savoir !**LES BIENFAITS DU VINAIGRE DE CIDRE DE
POMME**

Les bienfaits du vinaigre de cidre de pomme pour la santé peuvent inclure : Peut améliorer les niveaux de glucose et d'insuline après avoir mangé des glucides. Peut augmenter la sensation de satiété et aider à réduire l'apport calorique. Peut réduire le poids et la graisse corporelle.

Astuce du jour:

Pour monter des blancs en neige béton ou avoir une chantilly aérienne, commencez par battre les blancs d'œufs ou la crème à vitesse faible puis battre à puissance maximum quand la préparation commence à mousser.

**CITATION
DU JOUR**

« Qui veut faire quelque chose trouve un moyen, qui ne veut rien faire trouve une excuse. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 - PRIX : KHOUYOUL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Ghazalet Sersou, en pole position

La réunion de ce jeudi à l'hippodrome d'El Eulma, nous propose une épreuve de 1300 mètres dans le prix Khouyoul servant de support aux paris quarté et quinté. Douze chevaux de race arabe pure âgé de 3 ans et plus n'ayant pas totalisés la somme de 241 000 DA en gains et places depuis le 01/01/2026 à ce jour, se donneront la réplique avec une surcharge de 1 kg par tranche de 48 000 DA cumulés sur la même période, une pénalisation qui n'est pas négligeable et qui pourrait avoir son importance au moment du verdict. La course paraît assez bien composée et devrait nous offrir une confrontation intéressante entre des chevaux confirmés et quelques concurrents qui reprennent du service après une absence momentanée des pistes, leur condition physique sera forcément déterminante, et en parcourant la liste des coursiers en lice, certains coursiers possèdent suffisamment d'atouts et de moyens pour se mettre immédiatement en évidence, il faudra également se montrer particulièrement attentif au déroulement de la course, car la distance de 1300 mètres ne laisse guère de temps aux concurrents pour se racheter après un mauvais départ dans le parcours mal négocié et les facteurs à prendre en considération, la forme, la vitesse, et surtout la capacité de produire l'effort au moment opportun et il faut pas confondre entre vitesse et impulsion, car nous savons tous que dans les distances comme celle du jour, on a toujours été surpris par des arrivées explosives suivies par des rapports très intéressants. Et pour cela nous vous conseillons toujours de se pencher vers les coursiers les plus performants, les professionnels des courses hippiques, les grandes écuries les entraîneurs de métier, et particulièrement. L'efficacité des jockeys présents dans ce pari sauf que cette fois, nous remarquons la présence des meilleurs jockeys de l'est, M'sila, Barika et El Eulma, ce qui rend l'établissement d'une combinaison réduite particulièrement délicat. Il faudra donc pour le reste ratisser large et multiplier les martingales.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. FARIDIX. Ce cheval de 8 ans a réalisé une bonne reprise en terminant 3ème sur le même parcours du jour, il devrait continuer sur sa lancée.

2. CAMANGO. Victorieux lors de sa dernière tentative, sur 1100 mètres, ce pro-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
AD. LAGHOUAG	1	FARIDIX	O. CHEBBAH	57	2	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	2	CAMANGO	CH. ATTALLAH	57	9	AB. KARA
D. LEMMADI	3	FAYÇAL D'HEM	A. HEBRI	56	7	MED. HAMIDI
N. BOUCHELAGHEM	4	NASR WATEN	A. HAMIDI	56	10	MED. HAMIDI
T. SAFSAF	5	DORTMUND	Y. MOUISSI	56	8	PROPRIÉTAIRE
MED. DERBALI	6	GHAZALET ESAHRA	AH. CHAABI	56	3	PROPRIÉTAIRE
H. BOURENANE	7	FADHL EL MESK	AB. ATTALLAH	55	1	MED. HAMIDI
Y. BOUCHAMA	8	HAIFA	M. BOUCHAMA	55	11	PROPRIÉTAIRE
S. ROUICHI	9	GHAZALET SERSOU	MS. AIDA	55	5	PROPRIÉTAIRE
H. DJAIET	10	L'GMIRI	AB. AIDA	54	6	H. FERHAT
N. BOUCHELAGHEM	11	NADJARRER	JJ : S. ATALLAH	54	4	MED. HAMIDI
ABH. DEKHNOUCHE	12	MANEL MAJD	M. HARECHE	52	12	AB. KARA

tégé du chevronné entraîneur AB.Kara, donc ses chances de participation à l'arrivée restent intactes.

3. FAYÇAL D'HEM. Après sa victoire à la fin d'août sur un parcours réduit de vitesse 1100 mètres, ce protégé de l'efficace entraîneur M. Hamidi peut venir créer un exploit. Méfiance.

4. NASR WATEN. Longtemps absent. À revoir.

5. DORTMUND. Depuis qu'il est entre les mains d'un jockey de qualité, ce vieux mâle de 10 ans reprend confiance et pour ma part, il va jouer un rôle important dans cette épreuve.

6. GHAZALET ESAHRA. Cette jument bai de 5 ans reste sur de bons résultats, une victoire et une 4ème place, elle fera donc partie de la longue liste des possibilités malgré ses fréquents changements de jockeys.

7. FADHL EL MESK. Après un long repos ce protégé de l'entraîneur Med Hamidi a repris les compétitions par

une belle victoire sur 1200 mètres donc il conserve des chances pour venir disputer les premières places.

8. HAIFA. Cette jeune pouliche a démontré que c'est une galopeuse de grandes valeurs physiques, ce qui la recommande en très bon rang à l'arrivée.

9. GHAZALET SERSOU. Cette belle femelle grise simplement qu'elle se présente comme une sérieuse candidate à la victoire.

10. L'GMIRI. Malgré son manque d'expérience ce poulain de 3 ans à son actif uniquement deux sorties avec un zéro faute et à mon avis ne fera pas le déplacement de Barika pour jouer les seconds rôles.

11. NADJARRER. Dans l'argent lors de ses deux dernières tentatives, s'élancera encore avec de sérieuses ambitions.

12. MANEL MAJD. À revoir.

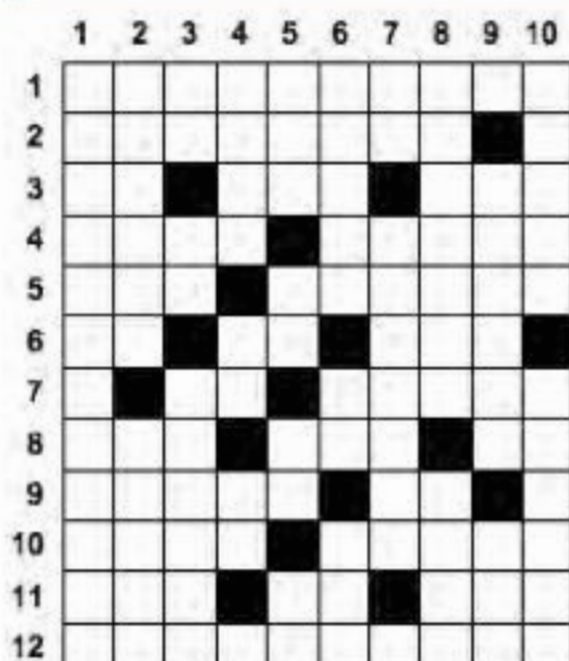
DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. GHAZALET SERSOU - 8. HAIFA -
2. CAMANGO - 10. L'GMIRI - 7. FADHL EL MESK

LES CHANCES

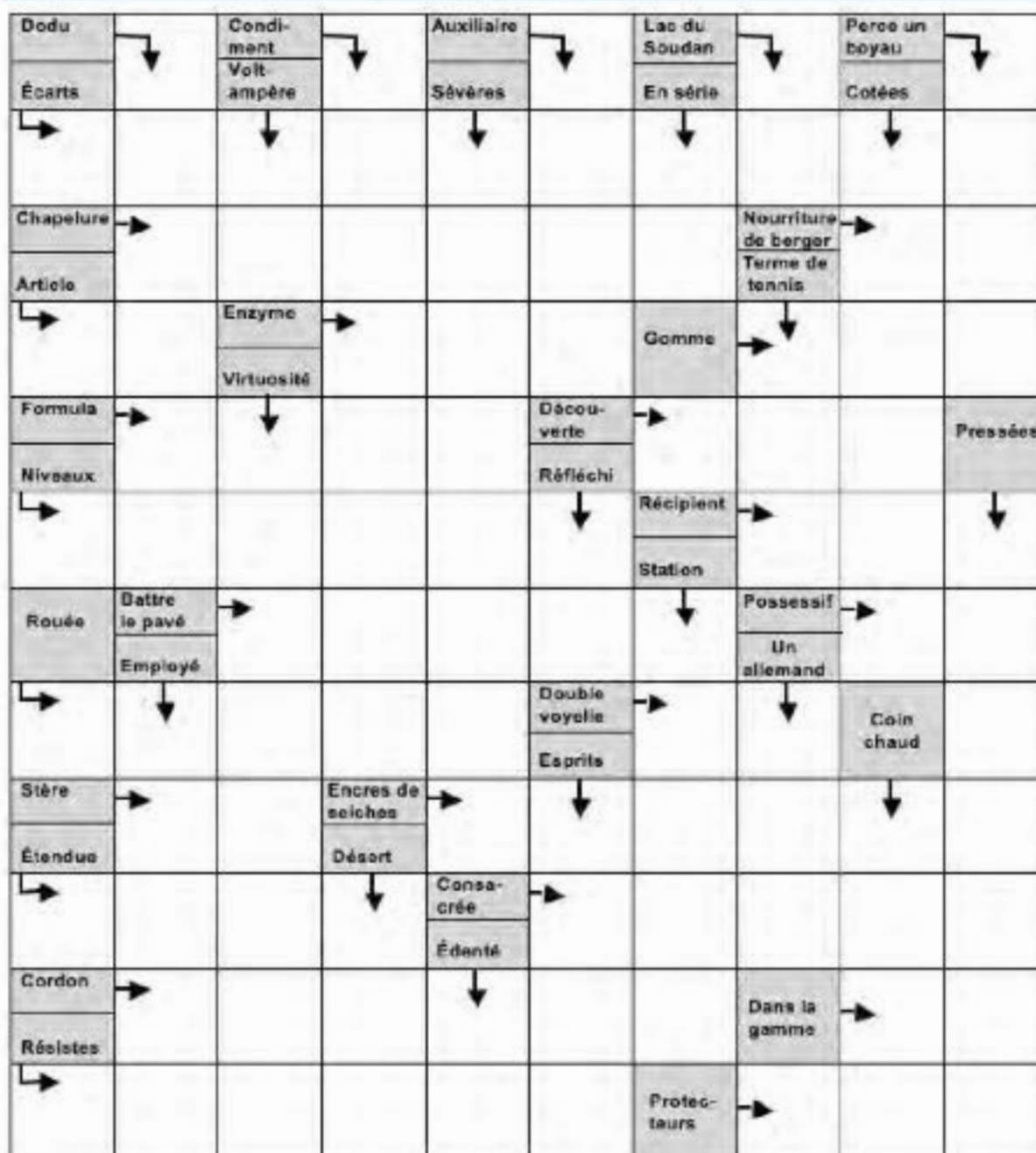
6. GHAZALET ESAHRA - 5. DORTMUND

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Boucheries - 2 - Diminue - 3 - Largeur de calicot - Monnaie d'Extrême-Orient - Déformé - 4 - Mille-pattes - Ville d'Italie - 5 - Grecque - Pressée - 6 - De rigueur - Bradype - Possessif - 7 - Pascal - Régime - 8 - Suffixe - Direction - En dépôt - 9 - Calme - Double voyelle - 10 - Désigne le vainqueur du tour - Pierre de touche - 11 - En peine - Praséodyme - Mélodie - 12 - Enchâssement.

VERTICALEMENT

1 - Qui concernent la pêche - 2 - Agitation - Chambre - 3 - Cérium - Signe musical - Affecter - 4 - Baie - Fleuve de France - Fin de participe - 5 - Supprimé - Dans la gamme - Stère - Plon - 6 - Consacrée - À payer - Lentille - 7 - De moins - L'ours en fait partie - 8 - Ivre - Il vendit son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles - 9 - Méridienne - Mine - 10 - Dispute - Aralgnée.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Boucherie (9 lettres)

T	P	E	L	B	O	N	G	I	T	N	A	R	R	E	B	A	A
N	U	A	H	D	R	U	O	S	E	C	A	N	R	O	C	M	E
E	O	O	R	T	R	O	F	N	O	I	S	N	E	T	P	U	N
A	N	N	B	T	S	O	I	N	E	L	U	O	B	O	E	L	I
F	I	I	N	E	I	C	T	C	E	R	I	D	U	T	I	E	A
I	A	M	A	E	D	E	D	N	U	O	R	L	A	U	R	F	L
T	P	E	A	H	N	I	A	V	E	L	E	E	E	O	I	R	E
A	P	I	L	N	L	I	E	V	E	R	R	P	I	B	A	A	N
N	A	A	I	T	T	P	A	T	E	E	E	O	A	T	M	F	U
E	K	M	E	F	I	T	A	H	I	I	E	G	E	L	R	D	A
T	E	A	N	U	S	N	M	T	R	T	I	C	N	A	I	O	F
A	P	T	E	N	R	A	E	E	U	L	R	A	V	E	B	E	S
R	U	O	I	I	A	M	E	O	E	A	L	A	T	E	E	N	R
A	A	U	O	T	J	A	V	T	F	E	L	E	U	T	D	O	N
K	T	Q	V	E	E	E	G	A	R	B	M	O	N	I	R	I	I
E	N	U	E	J	I	N	I	A	T	U	A	H	I	A	U	T	R
E	T	R	A	C	A	E	S	U	R	T	N	I	O	R	O	O	E
E	R	B	M	O	H	T	N	E	M	E	L	E	N	T	G	N	V

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ABERRANT - AIMANT - AMANT - AMPOULE - AVAL - BOULE - BOUT - CARTE - CORNAC - DEBOUT - DIETE - DIRECT - ELAN - ELEMENT - EPEIRE - ETIER - FARCE - FARFELU - FAUNE - FORT - GILET - GOURDE - HAIE - HAINE - HATIF - HAUTAIN - IGNOBLE - INTRUSE - JARS - JEUNE - KAPPA - KARATE - LAINE - LEVAÏN - LIEN - MAIE - MAIRIE - NATIF - NONNE - NOTION - OMBRAGE - OMBRE - PALIER - PARTIE - PATE - QUOTA - REVEIL - ROUND - SOIN - SORTIE - SOURD - TAUPE - TENSION - TRAITE - UNION - UNITE - VERIN - VOIE - VOUTE.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Prévarique - 2. Uélé - Ému - 3. Leurre - Erg - 4. VL - Seriner - 5. Élués - Nô - 6. Rentes - Uni - 7. Usé - Reliés - 8. Séville - 9. Eb - Red - Lse - 10. Noir - Été - 11. Tubes - Aspe - 12. Écornés - As.

VERTICALEMENT :

1. Pulvérulente - 2. Réelles - Bouc - 3. Élu - Unes - Obi - 4. Verset - Errer - 5. Réserve - Sn - 6. Réer - Séide - 7. Im - In - LL - Tas - 8. Quenouilles - 9. Ré - Nées - Pa - 10. Engrais - Éres.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Fourgonner - Unie - Uélé - Grimace - As - Grandeur - La - St - Sage - N.D - Sa - Tir - Ides - VA - Es - Inégales - Énumérés - EE - Né - Sot - Issue - Mère.

VERTICALEMENT :

Gourgandines - Unir - Dénués - Frimas - Sem - Géants - Gêne - Go - Cd - Avare - Nuées - Ale - Âne - Tau - Esse - Élargies - Or - Grès - Ers - Été.

**MOTS MASQUÉS
AIGREFIN**

Un examen médical déjoue une tentative de contrebande d'or à l'aéroport d'Alger

Un passager de 42 ans en partance pour Istanbul a été interpellé par la police aux frontières de l'aéroport international Houari Boumédiène d'Alger après avoir tenté de dissimuler plus d'un kilogramme d'or dans son propre corps. Alertés par le déclenchement persistant du portique de sécurité, que le suspect tentait de justifier par la présence d'une broche médicale dans son genou, les agents de sécurité l'ont fait transférer à l'hôpital universitaire Mustapha Pacha pour un examen approfondi. Cette auscultation a permis la découverte stupéfiante de dix petits lingots d'or, d'un poids total de plus de 1,12 kilogramme, soigneusement emballés dans du plastique et dissimulés dans une zone intime de son anatomie. L'homme a été immédiatement placé en détention provisoire pour infraction à la législation sur les mouvements de capitaux vers l'étranger et devra répondre de ses actes devant le tribunal de Dar El-Beïda la semaine prochaine.

Arrestation d'un trafiquant de drogues dures et saisie de pilules d'« ecstasy » à Djelfa

Les éléments de la police de la Sûreté urbaine de la wilaya de Djelfa ont réussi, la semaine dernière, à appréhender un individu dans la trentaine avec des antécédents judiciaires, impliqué dans la détention et la vente de drogues dures dans l'un des quartiers de la ville. Cette opération est le fruit de l'exploitation d'informations précises qui ont conduit la brigade de la police judiciaire à intensifier ses investigations sur le terrain et à mettre en place un plan sécuritaire minutieux, se soldant par l'arrestation du suspect et la saisie de 19 pilules d'« ecstasy » préparées pour la vente, avant que ce dernier ne soit présenté devant le parquet territorialement compétent à l'issue de toutes les procédures légales d'usage.

Quatre arrestations à Mascara pour agression, vol et trafic de stupéfiants

Les forces de police de la première Sûreté urbaine de la wilaya de Mascara ont réussi à appréhender quatre individus, âgés de 21 à 44 ans, lors de deux opérations distinctes liées à des faits de violence et de trafic de drogue. La première intervention, déclenchée par la plainte d'une victime pour coups et blessures volontaires avec vol d'une somme d'argent, s'est soldée par l'arrestation de deux repris de justice, tandis qu'un troisième complice est toujours activement recherché par les services de sécurité. La seconde opération a été menée suite à des informations faisant état d'un réseau de trafic de stupéfiants utilisant une moto, ce qui a permis l'interpellation du suspect principal en possession de 2,38 grammes de résine de cannabis et d'une capsule de psychotrope de type Prégabaline. À l'issue des procédures d'usage, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mascara et ont écopé de peines de prison variables dans le cadre de la procédure de comparution immédiate.

37 décès dus à la rougeole et au paludisme à Madagascar

Au moins 37 personnes sont décédées en raison de la rougeole et du paludisme dans le district d'Ifanadiana, dans le sud-est de Madagascar, dont 75% d'enfants, a indiqué, mardi, le directeur général de la médecine préventive auprès du ministère malgache de la Santé publique (MSP), Andrianina Désiré Rakotoarimino. Le MSP a confirmé que la rougeole et le paludisme étaient à l'origine des décès enregistrés dans les localités concernées, après les premières suspicions formulées sur les causes de ces décès. Selon M. Rakotoarimino, sept personnes sont actuellement prises en charge dans les structures de santé, tandis que la situation sanitaire dans les localités concernées est désormais sous contrôle. Face à cette situation, les autorités sanitaires ont notamment lancé des opérations de vaccination contre la rougeole et procédé à la distribution de matériels et d'équipements de protection destinés aux habitants, a précisé le directeur général. Des cas présentant des symptômes de rougeole et de paludisme sont apparus il y a environ deux mois dans des localités du district d'Ifanadiana. L'enclavement de certaines zones a toutefois compliqué l'accès aux populations touchées et rendu plus difficiles les interventions des agents de santé ainsi que la prise en charge des malades, selon un communiqué du ministère publié dimanche dernier.

Oran : fermeture partielle des tunnels de l'autoroute menant au port, à partir du 28 septembre

Les tunnels de l'autoroute menant au port d'Oran feront l'objet d'une fermeture partielle et alternée, du 28 septembre au 9 octobre 2026, en raison de tests sur les systèmes de gestion centralisée et d'opérations de maintenance, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur régional de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), Mohamed Brahimi. Dans une déclaration à l'APS, M. Brahimi a indiqué que l'ADA porte à la connaissance des usagers de cet axe autoroutier que cette mesure intervient pour permettre la réalisation de tests techniques et l'entretien des équipements. Le trafic sera ainsi interrompu par phases successives selon un calendrier précis. Cette mesure entrera en vigueur du 28 au 30 septembre avec la fermeture du premier tunnel de Canastel, dans le sens menant au port, et la déviation de la circulation sur la chaussée



parallèle dans les deux sens. Elle se poursuivra du 1er au 3 octobre par la fermeture du second tunnel, dit tranchée couverte, toujours en direction du port, avec une déviation similaire du trafic. Du 4 au 6 octobre, les usagers feront face à la fermeture de ce même second tunnel, mais dans le sens opposé vers Canastel, avec la mise en place d'un plan de circulation équivalent. Enfin, du 7 au 9 octobre, l'opération

s'achèvera par la fermeture du premier tunnel de Canastel, dans le sens retour vers Canastel, la circulation étant là aussi basculée sur la voie adjacente. Tout en appelant les automobilistes à faire preuve de la plus grande vigilance, l'Algérienne des Autoroutes insiste sur la nécessité de respecter scrupuleusement la signalisation routière et les consignes de sécurité mises en place au niveau des zones de chantier.

Un charlatan arrêté à Tébessa pour escroquerie et sorcellerie



Les services de la 5ème sûreté urbaine de la wilaya de Tébessa ont récemment procédé à l'arrestation d'un individu accusé de fraude et d'escroquerie par l'utilisation de rituels de magie et de sorcellerie. Cette opération a été menée suite à la plainte déposée par un citoyen, victime de cette arnaque, qui s'est fait déléster d'une somme d'argent par le suspect. Lors de l'intervention, les forces de l'ordre ont pu saisir divers outils et substances dangereuses susceptibles de mettre en péril la vie d'autrui. Après l'achèvement de toutes les procédures légales nécessaires, le mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour répondre de ses actes.

Plus de 151 000 cas d'infections respiratoires dans les zones touchées par les incendies de forêt en Indonésie

Plus de 151 000 cas d'infections respiratoires aiguës ont été enregistrés dans des zones touchées par les incendies de forêt et de végétation en Indonésie, a déclaré lundi le ministère de la Santé. La porte-parole du ministère, Widyawati, a indiqué que 1.898 agents de santé avaient été déployés dans sept provinces touchées afin d'améliorer l'accès aux soins médicaux pour plus de 13 millions de personnes et de soutenir le personnel médical local. Les autorités ont placé 1.691 centres de santé communautaires, 360 hôpi-

taux de référence et 87 laboratoires de santé publique en alerte pour fournir des soins médicaux et effectuer des tests de qualité de l'air, a ajouté M. Widyawati. Le ministère indonésien a exhorté les habitants à limiter leurs activités extérieures et à porter des masques, en particulier les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes souffrant d'asthme ou de maladies cardiaques, qui sont considérées comme particulièrement vulnérables pendant l'état d'urgence lié aux feux de forêt.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'arrogant (5)



AUX POINGS

"La violence, les déplacements de population et l'expansion des colonies sionistes en Cisjordanie occupée font obstacle à la paix et font planer le spectre d'un nettoyage ethnique".

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres





Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 68 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 13 km/h
Humidité : 85 %

Dohr : 12h40
Assar : 16h06
Maghreb : 18h45
Îcha : 20h04

Vendredi 13
Rabi' al-thani
Sobh : 05h12
Chourouk : 06h38

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Algérie et l'Arabie saoudite renforcent leur coopération

Le président par intérim de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, M'hamed Djellaoui, a tenu à Doha, au Qatar, une séance de travail avec une délégation de l'Autorité de contrôle et de lutte contre la corruption du Royaume d'Arabie saoudite.

Selon un communiqué de la Haute autorité, cette rencontre s'est tenue en marge des travaux de la 6e session de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption. La réunion a constitué une occasion pour présenter plusieurs projets et programmes de la Haute Autorité dans les domaines du renforcement de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption. Les deux parties ont également échangé sur les pratiques adoptées dans les deux pays afin de développer les mécanismes de travail dans ce domaine. Les discussions ont également porté sur les perspectives de renforcement de la coopération et de l'échange d'expertises et de bonnes pratiques.

L'objectif est de contribuer au développement de l'action institutionnelle et de tirer profit des expériences et initiatives réussies des deux parties. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'État du Qatar, Salah Attia.

À l'invitation de l'Autorité générale de lutte contre la corruption de

l'État du Koweït, la délégation de la HATPLC, conduite par M'hamed Djellaoui, président par intérim de la Haute Autorité, accompagné de l'ambassadeur Salah Attia, ambassadeur d'Algérie auprès de l'État du Qatar, et en présence de Haroun Hazil, cadre à la Haute Autorité, a aussi tenu une séance de travail avec la présidente de l'Autorité générale de lutte contre la corruption, le Dr Rana Abdullah Al-Fares. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les principaux projets et programmes sur lesquels travaille la Haute Autorité dans le domaine du renforcement de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption, en particulier ce qui concerne les axes de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, tout en présentant l'expérience algé-

rienne en la matière. Les deux parties ont également échangé leurs visions et expériences concernant les domaines du travail de contrôle, et ont examiné les principaux projets et initiatives mis en œuvre ou en cours par les deux parties, permettant ainsi une bénéfique réciprocité en matière d'expertises et de bonnes pratiques. La réunion a également abordé les moyens de développer la coopération bilatérale, d'élargir le champ de la formation et de l'échange d'expertises, de manière à renforcer la coordination entre les deux instances et à soutenir les efforts conjoints visant à ancrer les valeurs d'intégrité et de transparence, ainsi qu'à développer les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption.

Ania N.

POUR INFRACTIONS AU CHANGE ET AU MOUVEMENT DE CAPITAUX ET BLANCHIMENT D'ARGENT

Chérif Mellal condamné en appel à 4 ans de prison ferme

La première chambre pénale de la Cour d'Alger a confirmé, hier, le jugement rendu par le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed, condamnant Chérif Mellal, ancien président de la JSK, à quatre ans de prison ferme. L'affaire concerne des poursuites engagées à son encontre pour plusieurs infractions prévues par la législation relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Le prévenu est notamment poursuivi pour infraction à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, ainsi que pour des faits liés au blanchiment d'argent et de produits du crime. Les poursuites portent également sur des faits de dissimulation de la véritable nature et de l'origine de biens, en connaissance de leur provenance criminelle, dans le cadre d'un groupe criminel et par l'utilisation des facilités offertes par l'activité professionnelle. Chérif Mellal avait déjà comparu devant la première chambre pénale de la Cour d'Alger, après l'acceptation du pourvoi en cassation introduit dans cette affaire.

Sarah O.

HABILLEMENT ET CHAUSSURES

Des marques mondiales pour renforcer la production en Algérie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, hier au siège de son département, une réunion de travail avec les opérateurs économiques à marque unique représentant des enseignes mondiales dans les secteurs de l'ha-

billement et de la chaussure. La rencontre a été consacrée à l'examen des indicateurs de production locale enregistrés au cours du premier semestre de l'année en cours, ainsi qu'aux capacités de production et d'exportation réalisées durant cette période et aux perspectives de leur dévelop-

pement. À cette occasion, le ministre a salué la hausse de la production des marques mondiales fabriquées en Algérie, considérant que la localisation de leur production constitue un levier pour accroître la valeur ajoutée locale et développer les capacités industrielles nationales.

Ania C.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

La vente en ligne à grands pas

Pourquoi, le sujet est-il intéressant ? La vente en ligne connaît, dans notre pays, une progression certaine. Une évolution qui suit la numérisation globale en cours en Algérie couplée à l'avènement de la 4G. Cette vente en ligne comprend deux volets distincts : le B2B (Business to Business) qui concerne le commerce entre entreprises et le B2C (Business to Consumer) qui désigne le commerce entre l'entreprise et le consommateur. C'est cette dernière catégorie de vente en ligne qui s'adresse à un public plus large, qui est notre sujet aujourd'hui. Un e-commerce informel à ne pas prendre péjorativement comme le marché noir qui a toujours parasité notre commerce. Pourquoi ? La première raison est qu'il agit en antidote à l'informel classique. Comment ? Les barons de l'informel, qui ont toujours sévit en Algérie, ne sont pas connus pour être de brillants informaticiens. Ce qui les exclut de fait du e-commerce qui les menace directement. Il suffirait d'une ou deux marques de l'envergure « d'Amazon » et « d'Ali baba »... La seconde raison tient au fait que les vendeurs en ligne sont exposés sur les réseaux sociaux et donc identifiables indépendamment du registre de commerce. Ils exercent en toute légalité même si le paiement « Cash on Delivery » c'est-à-dire le règlement en espèces à la livraison, échappe au contrôle fiscal. Ce qui n'est pas, dans ce cas de figure, illicite vu que lors du Conseil des ministres du 13 février 2022, le président Tebboune a décidé « ...La suppression de tous les impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, les matériels informatiques à usage personnel et les startup en se contentant des tarifications réglementées... ». Décision qui a été inscrite dans la loi de finances complémentaires pour 2022 et publiée le 4 août 2022. Cette décision présidentielle est en droite ligne de la politique de numérisation globale dans notre pays. De plus, la création d'emploi, directe et indirecte, est au rendez-vous au profit de notre jeunesse qui est une « génération higt-tech ». Contrairement aux anciens barons de l'informel qui manient mieux la calculatrice que l'Internet. Cette décision a été complétée lors du Conseil des ministres du 18 mai 2025 lors duquel le président Tebboune a «...ordonné la régularisation totale et définitive de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle, tout en les protégeant à travers leur intégration dans le circuit formel du commerce extérieur pour leur permettre de tirer profit des avantages prévus par la loi relative à l'auto-entrepreneur... ». Des instructions rendues applicables par le décret exécutif n° 25-170 du 28 juin 2025. La vente en ligne est un prolongement naturel de la micro importation. Toutes ces facilités accordées par l'État au commerce en ligne ne dispensent pas d'un encadrement adéquat concernant la protection du consommateur et la conformité des produits proposés à la vente en ligne. Après avoir suivi attentivement ce nouveau secteur commercial avec ses différentes catégories (litterie, vêtements, alimentation, meubles,... etc.) plusieurs remarques sont à faire. Bien qu'identifiables par nos services de sécurité cybernétique, les opérateurs en ligne mettent rarement leur adresse commerciale en ligne. En général, ils se contentent d'une vague localisation de la ville (qui reste à vérifier) et d'un numéro de téléphone portable moyen incontournable pour passer commande. Ce qui, pour le consommateur, n'est point rassurant. La présentation en ligne du produit se réduit à une photographie et à un tableau des mensurations (pour les produits d'habillement). Ni la texture, ni la coupe ne peuvent être présentés en images sur la toile. Ce qui donne lieu à des retours qui ont un coût assumé par l'opérateur. Ajoutons à cela qu'il n'est pas toujours commode de procéder à des essais lors de la livraison, sur le pas de la porte. L'unique solution est la rigueur que doit s'imposer l'opérateur dans la présentation du produit en termes de qualité, de tailles et de coupe. Quelques fois même de couleurs. L'exercice durable de ce commerce repose aussi sur la confiance du consommateur. Sauf qu'il est prématuré de dresser un bilan d'une activité qui n'a pas encore atteint son niveau de croisière. Cependant, les premiers signes, constatés de visu, sont prometteurs. Le nombre de livreurs sur deux roues qui se faufilent dans les embouteillages, en témoigne !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

L'automne est la saison de la chute des feuilles

